



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1878 MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

RECONSTRUCTION DES PROVINCES SINISTRÉES DE L'EST

Adoption d'un programme minimum d'extrême urgence

Joseph Kabila présidant la 18^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres à Goma

Après la victoire des Fardc sur le M23, toutes les énergies sont à présent focalisées sur la reconstruction des provinces sinistrées de l'Est avec, à la clé, la relance des projets de développement. D'où le sens du programme spécial de reconstruction des territoires affectés par les conflits armés (PSR-TCA) adopté par le Conseil des ministres extraordinaire tenu dimanche 1er décembre à Goma. Le programme dégage les actions à exécuter à court terme dans les provinces ciblées avec l'objectif de consolider la paix et de reconstruire tout l'Est de la RDC à peine affranchi de l'insécurité perpétrée par les rebelles du M23.

De la réhabilitation des infrastructures pillées et délabrées dans les zones libérées à la dotation des structures de santé en équipement de base en passant par la réhabilitation de plusieurs axes routiers et la relance agricole, le Programme entend normaliser la vie socio-économique dans cette partie du pays après le sinistre causé par la rébellion du M23.

FORUM MONDIAL DE FEMMES

Kinshasa abrite la deuxième édition

Cette deuxième rencontre de l'espace francophone dédiée à la femme se tient à Kinshasa du 03 au 04 mars 2014. Les femmes francophones sont appelées à être au centre des débats sur la paix et la sécurité, a indiqué la ministre française déléguée chargée de la Francophonie Yamina Benguigui. Elle estime que le moment est venu de remettre sur orbite la femme congolaise dont les droits ne font que régresser ces dernières années. Au menu de cette rencontre, la lutte contre les violences sexuelles, la promotion des droits des femmes et leur autonomisation.

Ce forum sera une occasion pour toutes les délégations féminines de l'espace francophone de cinq continents du monde de reconforter les femmes et les enfants congolais, victimes des atrocités de la guerre dans la partie Est du pays.

Page 18

Page 20

AFFAIRE DIOMI NDONGALA

Des ONG dénoncent une détention illégale et prolongée du député

Une vingtaine d'ONG de défense des droits de l'homme exhorte le chef de l'État Joseph Kabila, en sa qualité de garant de la nation et Magistrat suprême, et conformément à son engagement à respecter les décisions des Concertations nationales, d'ordonner la libération immédiate d'Eugène Diomi Ndongala. Ces ONG regrettent que le président de la Démocratie chrétienne, pourtant retenu parmi les sept personnalités qui auraient dû bénéficier de la grâce présidentielle coulée dans une résolution des concertations nationales, n'en soit pas éligible.

Elles dénoncent la libération sélective des prisonniers politiques en cours au moment où l'état de santé de l'opposant ne fait que se détériorer. Sa libération serait, de leur



Eugène Diomi Ndongala

point de vue, un geste fort devant cimenter la cohésion nationale surtout après la

mise en déroute du M23 par les Fardc au Nord-Kivu.

Page 18

FESTIVAL "BUZZ'ART TUFURAHU"

Une série d'activités annoncées du 10 au 15 décembre à Goma

Des artistes et groupes reconnus au chef-lieu du Nord-Kivu et des pays de la région de Grands Lacs participeront pendant une semaine à des ateliers pour acquérir de nouvelles formes d'usage de l'art pour le changement social. Après cette étape, trois spectacles des stagiaires dirigés par les invités d'honneur seront présentés au public. Plusieurs activités sont prévues lors de ce festival. C'est Tshala Muana qui va ouvrir le bal le 10 décembre à l'hôtel Ihusi.

Le « Buzz'Art Tufurahi », souligne Mutaani Label (une maison de production basée à Goma), se veut « un outil de pacification, de rapprochement des communautés de la province du Nord Kivu en particulier et de la région des Grands Lacs en général ». Il est aussi une plate-forme d'échanges culturels entre les professionnels de la danse contemporaine et urbaine et de la musique.

Page 21

DIVISION 1

DCMP gagne à Kinshasa, Sanga Balende perd à Mbuji-Mayi

Amorcé le vendredi 29 novembre à Kinshasa avec la rencontre entre V.Club et Rojolu, la 6e journée de la 19e édition du championnat national de football s'est poursuivie le dimanche 1er décembre avec cinq autres rencontres. Dans le groupe B au stade des Martyrs de Kinshasa, DCMP a littéralement atomisé l'OC Muungano de Bukavu sur le score de six buts à un. À Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a déchanté face à Shark XI FC de Kinshasa, battu sur le score d'un but à deux.

Dans le groupe A, Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi est allé dompter CS Makiso au stade Lumumba de Kisangani en Province Orientale par un but à zéro. Au classement dans le groupe B, V.Club est premier avec 18 points, suivi de Sanga Balende (13 points), DCMP (12 points). Lubumbashi Sport et Shark XI FC comptent 10 points chacun.

Page 21

ÉDITORIAL

Exemplaire !

Pendant trop longtemps, chez nous comme ailleurs, la société civile a considéré que la collectivité nationale, sous-entendu l'État, devait prendre en charge l'aide sociale sans laquelle les plus démunis ne peuvent affronter les mille et une difficultés de la vie. Un sentiment qui l'a enfermée dans un système où l'égoïsme l'emportait sur la solidarité et où les valeurs traditionnelles des sociétés africaines s'effaçaient devant le désir de jouissance immédiate des individus.

À de multiples signes, cependant, l'on perçoit aujourd'hui une prise de conscience du rôle essentiel que l'initiative privée peut et doit jouer dans la mise en œuvre de programmes sociaux ambitieux. En voici un exemple parmi d'autres dont Brazzaville, notre capitale, est actuellement le théâtre : la Maison d'enfants de Nazareth que fait vivre sœur Marie-Thérèse.

Durement frappée il y a un an par un incendie qui causa la mort d'un enfant handicapé et détruisit plusieurs pièces du bâtiment qu'elle occupe dans le quartier de Mpila, cette institution a entrepris de panser ses blessures sans attendre l'aide publique. Elle s'est tournée pour y parvenir vers des Congolais et des Congolaises de bonne volonté qui ont su mobiliser autour d'eux de puissants soutiens. Et c'est ainsi que l'association Badao, créée et animée par le photographe mondialement connu Yann Arthus-Bertrand, a réalisé un film émouvant retraçant la magnifique aventure vécue par sœur Marie-Thérèse.

Diffusé par la télévision française il y a quelques semaines, ce film a eu un tel retentissement qu'en quelques jours la Maison de Nazareth a recueilli les fonds qui lui manquaient pour acheter un terrain et construire, toujours à Brazzaville, les nouveaux bâtiments qui permettront aux enfants abandonnés de se préparer pour leur vie active. Présenté à Brazzaville samedi soir grâce au Lions Club International devant une centaine de personnalités congolaises venues de tous les horizons, ce même film a déclenché un mouvement de solidarité qui s'annonce tout aussi important.

Conclusion évidente : n'attendons pas tout de l'État et prenons notre destin en mains. Nous en avons aujourd'hui les moyens.

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION POLITIQUE

Le Comité de suivi vulgarise les recommandations

Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo (CSCPRC) a tenu sa session ordinaire du 29 au 30 novembre à Brazzaville, sous l'égide de son président, Firmin Ayessa. Ces assises ont permis, entre autres, de faire le point en vue de projeter le programme d'activités 2014.

Quinze recommandations ont été adoptées au cours de la concertation politique de Dolisie, en mars dernier, par les délégués du gouvernement, de la majorité présidentielle, d'une frange de l'opposition et de la société civile. Parmi lesquelles figurent le renforcement des attributions du Comité de suivi dans l'exécution des conclusions et recommandations des concertations politiques d'Ewo et de Dolisie, et l'organisation du recensement administratif spécial. C'est dans ce contexte, que le Comité de suivi a mis en œuvre son programme d'activités 2013 afin de traduire dans les faits la vision de construire une paix durable.

Afin que lui soit permis, au prochain exercice, de réaliser des avancées plus conséquentes, le CSCPRC a adopté, au cours de cette session, le rapport sur la journée de la réconciliation nationale du 10 juin 2013, le rapport d'exécution du budget de janvier à août, le projet de budget 2014, le rapport d'activités et le projet d'amendement du règlement intérieur de la mutuelle des membres du Comité de suivi.

En examinant le rapport d'activités 2013, les membres du Comité de suivi se sont focalisés sur la nécessité de continuer à susciter des adhésions à la convention et de la vulgariser. Ainsi ont-ils profité de l'occasion pour exhorter le gouvernement à poursuivre la résolution des problèmes nés des sinistres qu'a connus le Congo, le dialogue permanent avec les acteurs sociaux, la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique de Dolisie.

Cette session a permis également

aux membres du CSCPRC de faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la vision, suivant les recommandations de la concertation de Dolisie ; et de tirer les leçons de leur contribution à l'organisation en cours du Recensement administratif spécial (RAS).

Le recensement administratif spécial : le Comité de suivi n'a pas encore été sollicité

Depuis le 4 août 2013, date du lancement officiel des opérations de collecte des données du RAS, sur toute l'étendue du territoire national, le Comité de suivi n'a pas encore



Les membres du comité lors de la session

été sollicité pour s'engager de manière effective à réaliser la mission qui lui a été confiée par les participants de la concertation politique de Dolisie. À cet effet, les membres du CSCPRC ont fait la revue des décisions prises lors de ces assises et ont insisté sur le recensement administratif spécial, en cours d'exécution, afin de déterminer un corps électoral avant les prochaines élections locales.

Le président du Comité de suivi, Firmin Ayessa, a, pour sa part, invité les membres du Comité à trouver manière et moyen pour la poursuite inébranlable du suivi de la mise en œuvre de toutes les recommandations, résolutions et décisions et de réfléchir sur le volet reconstruction. Tenue dans le but de promouvoir le dialogue politique entre toutes les composantes de la société congolaise dans la perspective des élections locales et d'autres scrutins à venir dans la paix et la transparence, les participants à ces assises ont saisi l'occasion pour exhorter la classe

politique nationale à mobiliser sa base afin d'amener les Congolais en âge de voter à se faire recenser.

En rappel, le Comité de suivi, prenant part à la concertation politique de Dolisie, avait recommandé entre autres : l'organisation du recensement administratif spécial en cours ; le renforcement des attributions du Comité de suivi dans l'exécution des conclusions et recommandations des concertations politiques d'Ewo 2011 et Dolisie 2013 ; l'érection de la Commission nationale d'organisation des élections en un organe permanent, indépendant jouissant d'une autonomie administrative et financière ; la promulgation de la loi sur le financement des campagnes électorales ; l'application de la loi sur les partis politiques et la délivrance des récépissés à tous les partis politiques en règle ; l'établissement des cartes d'électeur biométriques avec photo ; et l'introduction progressive dans la législation

nationale de l'usage du bulletin unique. « *Le pouvoir tout comme l'opposition et la société civile ne cessent de rechercher le dialogue pour résoudre les conflits dans notre pays. C'est ainsi que les délégués du gouvernement, la majorité présidentielle, une frange de l'opposition et de la société civile se sont retrouvés à Dolisie. Aucune de ces résolutions ne mérite d'être rangée dans les tiroirs, tout pourrait être mis en œuvre pour contribuer efficacement à consolider la paix et la démocratie dans notre pays d'une part et témoigner de la crédibilité de notre concertation politique d'autre part* », a signifié le commissaire général du Comité de suivi chargé de la permanence, Marius Mouambenga. Signalons qu'une délégation de l'Organisation internationale de la Francophonie séjourne au Congo du 1er au 7 décembre en vue d'aider le CSCPRC à mener à bien sa mission, particulièrement dans le domaine de l'observation des élections.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzou
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le programme pays du PAM 2015-2018 en discussion

Le programme en examen s'inscrit dans la poursuite des activités en cours.

Plutôt que de rester dans une approche projet qui circonscrit les activités à une année, celui-ci s'inscrit dans une approche programme où les activités vont se dérouler sur des périodes allant au moins jusqu'à trois ans, en intégrant un plus grand nombre de bénéficiaires.

Tel a été l'une des recommandations de l'atelier de restitution des conclusions de la mission d'évaluation, préalable à la formulation du programme pays du Programme alimentaire mondial (PAM) Congo 2015-2018.

À travers cet atelier, la mission a démontré que les deux piliers essentiels sont confirmés, à savoir : l'appui à la sécurité alimentaire à travers les transferts sociaux en vue d'une assistance alimentaire des ménages pauvres et l'alimentation scolaire à travers les cantines scolaires ; et l'appui du Pam au Congo pour élaborer tout le dispositif de réponse pour faire face aux catastrophes naturelles. Ainsi, une autre recommandation a porté sur la liaison entre les cantines scolaires et le filet de sécurité. Le repas servi à l'école est un transfert qui améliore la situation



Le présidium des travaux

des ménages. Le coût de la ration est d'environ six mille francs Cfa par mois et par enfant.

L'extension du projet cantine scolaire devrait accorder une priorité aux zones de concentration des ménages ciblés de manière à recevoir les enfants en âge scolaire bénéficiaires des transferts.

D'autres recommandations ont porté sur le soutien aux petits fermiers pour les achats locaux, l'implication du gouvernement, le développement des partenariats avec les organisations non gouvernementales et la nutrition. S'agissant du dernier aspect, il a été précisé la diversification nutritionnelle avec entre autres l'introduction des produits locaux.

Quant à la gestion des risques et

catastrophes, il a été préconisé un plaidoyer pour la finalisation de l'élaboration de la politique sur la gestion de ces deux situations ; et une assistance technique pour l'évaluation des risques, la mise en place d'un système d'alerte précoce et la préparation des urgences.

L'ensemble des activités réalisées coïncident avec les orientations nationales

La mission d'évaluation a apporté des éléments d'appréciation au Pam sur la situation des différents domaines (sécurité alimentaire, accès aux services sociaux de base, gestion des risques et catastrophes) en identifiant des forces et des faiblesses dans la perspec-

tive de son programme pays.

Il ressort que l'ensemble des activités réalisées par le Pam au Congo jusqu'à ce jour coïncident avec les orientations nationales. Ils répondent aux besoins exprimés par le gouvernement dans le cadre du programme national de développement 2012-2016.

« La question de la sécurité alimentaire demeure une préoccupation du programme du gouvernement de la République. Le processus d'élaboration du document défini comme une réponse à moyen terme pour accompagner la république du Congo », a déclaré le ministre délégué au Plan et à l'intégration, Raphaël Mokoko. « Ce document est un outil de définition des priorités nationales selon l'approche de la Gestion axée sur les résultats et aussi de mobilisation des ressources », a-t-il poursuivi. En dépit de nombreux programmes et politiques réalisés il y a quelques années, le phénomène de sous-alimentation et de malnutrition persiste encore.

Il touche une couche non négligeable de femmes et d'enfants des milieux modestes et défavorisés. Conscient de ces enjeux, le gouvernement s'est employé à élargir le principe de transferts sociaux non nécessairement sans contre-

partie, mais dans l'ultime objectif de créer tant soit peu un certain pouvoir d'achat élargi à certaines couches marginales de la société congolaise.

« Le développement à la réflexion a conduit à la mise en place d'un programme plus dynamique de transferts sociaux en coopération multilatérale pour atteindre quelques milliers de ménage en phase expérimentale avant la généralisation à l'échelle au bout de quelques mois », a circonscrit Raphaël Mokoko.

Par ailleurs, la rencontre a donné l'occasion aux participants de compléter, d'enrichir le rapport d'évaluation présenté.

Les discussions menées ont permis de partager l'information à tous les participants. L'examen de ce rapport d'évaluation commandité par le Pam sur ses activités en cours au Congo devrait aider à documenter l'élaboration du programme pays 2015-2018. Notons que l'atelier de restitution de la mission d'évaluation a connu la participation des représentants du Pam, Sita Kai Kai et de la FAO (organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Dieudonné Koguyagda.

Nancy France Loutoumba

CÉMAC

L'École inter-États des douanes attend des financements

La contribution de tous les États membres au budget de l'École inter-États des douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Cémac) permettrait de résoudre le problème de la dette d'un montant de 228 millions FCFA.

« Le conseil d'administration s'est prononcé de manière satisfaisante au regard des questions qui étaient à l'ordre du jour, à savoir l'organigramme et la dette de l'école. Nous sortons tous de cette réunion animés par la volonté de donner plus de moyens à l'école pour lui permettre de faire face aux charges qu'elle a l'obligation de remplir », a déclaré Michel Ondinga Ngouengou, président du conseil d'administration, à l'issue de la séance extraordinaire réunie les 27 et 28 novembre à Brazzaville.

Depuis 2007, la contribution des pays membres reste timide. Par manque de moyens, les budgets adoptés ne sont pas exécutés.

« Chaque année, nous engageons des dépenses que nous n'arrivons pas à financer faute de moyens financiers. Nous espérons que les présentes assises permettront aux administrateurs de trouver une solution », avait confié le directeur administratif et financier de l'école, Daniel Fedex Sem-Guende, avant la séance.

Plusieurs modifications ont été apportées à l'organigramme de

l'école, pour respecter notamment un équilibre dans les postes d'encadrement. Ramené de vingt à treize, le nombre des sections moins important permettra également de réduire les charges financières et d'alléger la participation des États membres.

« Le conseil d'administration est la consécration de notre détermination à trouver des solutions aux problèmes qui minent le bon fonctionnement de cette institution qui fait la fierté de notre sous-région », a déclaré le directeur général congolais des Douanes et des Droits indirects, Jean Alfred Onanga, à l'ouverture des travaux.

Rappelons que le conseil d'administration extraordinaire de Brazzaville a été convoqué faute d'avoir trouvé un compromis sur ces points lors de la 58^e session ordinaire, tenue en septembre dernier à Libreville, au Gabon.

Créée en 1972 à Bangui, l'École inter-États des douanes de la Cémac a pour mission de former, chaque année, dix cadres des douanes par État : externes, contrôleurs et inspecteurs. La durée de formation s'étale respectivement sur neuf, dix et dix-huit mois.

Les critères de sélection se font au niveau des États, selon leurs besoins.

Lopelle Mboussa Gassia

TOURISME

Validation du plan directeur de développement

Le 30 novembre à Brazzaville, après 48 heures de débats, les termes de référence pour l'élaboration du plan directeur de développement durable du tourisme au Congo ont été validés avec amendements.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux, lu par le rapporteur général des assises, Antoine Nkounkou-Kibouilou, il a été clairement défini que ce séminaire a insufflé une dynamique dans la collaboration intersectorielle de toutes les structures impliquées dans le développement du tourisme au Congo.

Trois communications ont été prononcées durant ces assises, à savoir : L'importance du tourisme dans l'économie internationale et nationale, présentée par Paul Mouyabi, directeur du développement touristique et de la promotion de l'écotourisme ; Aperçu de la situation

touristique du Congo, présentée par Antoine Kounkou-Kibouilou, conseiller au tourisme ; et Le rôle de la planification stratégique dans un secteur : le cas du tourisme, présentée par Michel Niama, conseiller à la planification et à la coopération-développement du ministre délégué au Plan et à l'Intégration.

Ainsi, afin de mieux examiner le document relatif aux termes de référence du projet, les séminaristes ont constitué deux ateliers : l'examen du contexte, de la justification et des objectifs du projet ; et l'examen de la mise en œuvre du projet (description des intervenants, du budget, du projet, de l'apport des partenaires et description du profil des consultants). La restitution en plénière des travaux en atelier a permis aux séminaristes, après des débats fructueux, d'adopter avec amendements les termes de référence du projet d'élaboration du

plan directeur de développement durable du tourisme au Congo.

Clôturant ce séminaire, le directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Niéré, a salué l'abnégation dont les cadres du ministère du Tourisme et de l'Environnement et ceux du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont fait montre pour atteindre les objectifs fixés. « Satisfait des résultats auxquels vous êtes parvenus, le département se réjouit d'avoir pris l'initiative de mettre votre expertise à contribution. Je peux vous assurer qu'à toutes les étapes de ce processus de planification qui nous conduira à l'adoption de la stratégie et du plan directeur de développement touristique, tous les acteurs impliqués seront associés afin que cette stratégie et ce plan directeur ainsi formulés, soient le résultat d'un large consensus... Que cette collaboration intersectorielle que nous venons d'insuffler au cours de ce séminaire puisse se pérenniser afin de relever les prochains défis », a déclaré Léonard Niéré.

Notons que ce séminaire a connu la participation des représentants de la présidence de la République ; des départements ministériels ayant des activités connexes avec le tourisme ; du secteur privé et de la société civile.

Bruno Okokana



Les participants aux travaux de validation du plan de développement du Tourisme

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**CALENDRIER FISCAL DU MOIS de Décembre 2013****Le 5 :**

-Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance

(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

Le 15 :

Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (Art 31 de la loi n°12- 97)

-Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)

-Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-Taxe sur les transferts de fonds

(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)

-R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE

(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)

-Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes

-Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux

(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)

-Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)

-Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

-Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)

-Déclaration et paiement de la TUS

(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)

-Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire

(Art 126 ter CGI, tome 1)

-Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)

(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)

-Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)

Le 31 :

-Date de clôture de l'exercice comptable

(Art 31 ter du CGI)

Déclaration de la liste des fournisseurs ou des sources d'approvisionnement pour les contribuables soumis au régime du forfait (art.

28 bis du CGI)

« Payer ces impôts, est un devoir civique »

Contact : 05 746 54 34 / 06 655 96 71

**AVEC CE CALENDRIER
VOUS ÊTES PROTEGES**

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *La situation en Libye nous empêche de dormir tranquilles.* »

Paolo Scaroni, administrateur délégué
du géant pétrolier italien ENI.

□ « *Le pouvoir, tout comme l'opposition et la société civile, ne cesse de rechercher le dialogue pour résoudre les conflits dans notre pays. C'est ainsi que les délégués du gouvernement, de la majorité présidentielle, une frange de l'opposition et de la société civile se sont retrouvés à Dolisie.* »

Marius Mouambenga, commissaire général du comité
de suivi pour la paix (Congo) à propos
des conclusions de la concertation politique
tenue en début d'année à Dolisie dans le Niari.

□ « *Jusqu'ici, l'Afrique s'est tenue à l'écart de l'onde de choc de la crise économique qui a frappé le monde occidental. Mais à sa relative renaissance manque toujours une vision d'ensemble. Une vision qui s'appuie sur l'équité sociale ou économique.* »

Romano Prodi, ancien Premier ministre italien,
aujourd'hui envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU
au Sahel, le 29 novembre au symposium de solidarité
avec l'Afrique tenu au Vatican.

□ « *Chacun de nous a un peu de soi à offrir à l'autre. Si nous regardons les choses dans cette optique, on voit que l'Afrique et l'Europe ont intérêt à œuvrer ensemble.* »

Cécile Kyenge-Kashetu, ministre italienne
de l'Intégration d'origine congolaise (RDC).

□ « *Grâce à un nouveau traitement antirétroviral simplifié à prendre à vie, il devient plus facile de soigner efficacement les femmes vivant avec le VIH et d'empêcher qu'elles ne transmettent le virus à leurs bébés au cours de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement. Le traitement consiste en une prise quotidienne d'un seul cachet.* »

Michel Sidibé, directeur général de l'ONUSIDA,
le 1^{er} décembre 2013.

PUBLICATION

Patrice Itoua publie « La Banque mondiale et la Cémac, un partenariat pour l'aide au développement de la sous-région »

Publié aux éditions L'Harmattan et disponible en librairie, cet ouvrage est préfacé par Sylvain Nestor Bassimas.

Abordant divers aspects relatifs au partenariat Banque mondiale-Cémac, l'ouvrage est subdivisé en trois chapitres : État des lieux doctrinal sur l'efficacité de l'aide ; Projets de la Banque mondiale en partenariat avec les États de la Cémac ; Aider autrement : les politiques alternatives à l'aide aux États de la Cémac.

En effet, il s'agit de l'aide de la Banque mondiale (prêts de la BIRD et/ou crédits et dons cumulés de l'IDA) aux États de la Cémac. Ces derniers ont commencé à recevoir massivement les aides de la Banque mondiale juste après leurs indépendances, et ce, jusqu'à ce jour. Malgré la volonté de la banque de les aider à se développer, leur décollage économique peine à suivre le flot d'investissements.

Ainsi, la présente étude de Patrice

Itoua « Lepatrick » a pour objet d'analyser l'efficacité de ces aides, de mettre en exergue les freins au développement et de dégager les mesures alternatives, pour une diversification et un développement économique en adéquation avec les Objectifs du millénaire fixés par les Nations unies, objectifs que les États membres de la Cémac doivent atteindre. La multitude de plans nationaux de développement au sein de ces États témoigne de la volonté manifeste de ces derniers à se mettre sur ce sentier qui devrait les conduire, à terme, à l'émergence.

En termes de volume de prêts accordés par la Banque mondiale et de nombre de projets financés, les résultats de cette étude l'ont amené à faire un constat ambigu : si les États de la Cémac enregistrent tous une croissance positive depuis une décennie, celle-ci ne s'est pas encore véritablement traduite par l'amélioration des indicateurs socio-économiques (le

taux de pauvreté, l'indice de développement humain, le bonheur intérieur brut, etc.), qui demeurent, pour certains, parmi les plus faibles d'Afrique. En outre, malgré les efforts de développement consentis par les États en vue d'atteindre les États membres de la Cémac, la dynamique actuelle, au niveau social, ne permettra pas à ces États d'atteindre les OMD en 2015. Mais l'émergence de ces États reste possible si la croissance est solidaire. Car il faut sortir du paradoxe « pays pétroliers et pauvres » !

Signalons que Patrick Itoua « Lepatrick » est docteur ès sciences économiques de l'université Paris-8 et diplômé de l'Institut français de géopolitique. Il est l'auteur du Cinquantenaire économique du Congo-Brazzaville (L'Harmattan, 2011) et de L'aide des institutions financières internationales à la Russie (éditions universitaires européennes, 2012).

Bruno Okokana

GESTION DES EAUX USÉES

Le problème en passe d'être résolu dans les hôpitaux congolais

Ce projet s'inscrit dans un vaste programme d'aménagement des hôpitaux. Le vice-ministre des Affaires étrangères du Japon, Hirota Ishihara a annoncé le projet à l'issue d'un entretien avec le ministre congolais de la Santé et de la Population, François Ibovi, le 26 novembre à Brazzaville.

La tutelle compte sur la diligence

de deux entreprises japonaises pour le concrétiser, car les hôpitaux du Congo sont confrontés à un problème important dans la purification des eaux usées.

Pour rappel, une quarantaine d'hommes d'affaires japonais issus des secteurs public et privé a séjourné du 25 au 28 novembre au Congo. La visite de travail de

cette délégation fait suite à l'engagement du gouvernement japonais pris lors de l'entretien entre les ministres congolais et japonais des Affaires étrangères, en marge de la conférence internationale sur le développement africain tenue en juin dernier à Tokyo.

Guillaume Ondzé



INVITATION A SOUMISSIONNER NO. HCR/BZV/UAL/AIS/042/2013 POUR LE MONTAGE DE DEUX (2) MAISONS PREFABRIQUEES DE 12 METRES CARRÉS ET L'EXECUTION DES TRAVAUX CONNEXES A BETOU

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une « **Invitation A Soumissionner** » pour le montage de deux (2) maisons préfabriquées de type « F1 », de 12 mètres carrés chacune, ainsi que pour l'exécution des travaux connexes (plomberie, climatisation, isolation, électrification, maçonnerie et pose de climatiseurs), à Betou.

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer aux adresses suivantes :

Représentation de l'UNHCR
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Cœur" – Brazzaville

Bureaux du HCR à Impfondo et à Betou.

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au **06 décembre 2013 à 23 heures 59.**

TRENTE QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DU SENAT
SEANCE D'INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT

REPONSES DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE AUX QUESTIONS DU VENERABLE GASPARD KAYA MAGANE

Vénéral Président du Sénat ;
Vénéral Sénateurs ;

A l'occasion de la présente séance de questions orales avec débats au GOUVERNEMENT, quatre questions nous ont été adressées par le Vénéral Gaspard KAYA MAGANE.

Ces questions concernent essentiellement (1)- les modalités de revalorisation du point d'indice suite aux négociations globales gouvernement – partenaires sociaux du 12 août 2013 ;

(2)- la signature et la mise en application des statuts particuliers de certains corps de l'Etat ; (3)- la prise en charge des effets financiers relatifs à la révision des situations administratives des agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

(4)- l'effectivité de l'automatisation de la retraite ;

S'agissant de la première question du Vénéral Gaspard KAYA MAGANE, il sied de rappeler que les négociations globales gouvernement – partenaires sociaux ont abouti à la signature d'un protocole d'accord, le 12 août 2013.

Au terme de ce protocole d'accord, face à la disparité de la valeur du point d'indice dans la fonction publique de l'Etat et dans le souci de parvenir à une harmonisation de celui-ci, le relèvement de la valeur du point d'indice à 300 a été retenu comme un objectif à atteindre dans la période de janvier 2014 à janvier 2017. Dès lors, ce relèvement de 200 à 300 sera exécuté ainsi qu'il suit :

-Janvier 2014 : valeur du point d'indice 225.
-Janvier 2015 : valeur du point d'indice 250.
-Janvier 2016 : valeur du point d'indice 275.
-Janvier 2017 : valeur du point d'indice 300.

Au lieu de quatre ans, pourquoi n'aurait-on raccourci à deux ans la période de relèvement de la valeur du point d'indice, s'interroge le Vénéral Gaspard KAYA MAGANE ?

Toutes les simulations, tous les calculs ont établi que la revalorisation du point d'indice à 300, dès 2014, aurait eu pour conséquence l'accroissement de la masse salariale à 485 milliards de francs CFA, en dehors des salaires liés aux transferts effectués par l'Etat.

En prenant en compte les salaires par transfert de l'Etat, la masse salariale, pour l'année 2014, aurait dépassé les 600 milliards de francs CFA, une charge difficilement supportable pour l'Etat et susceptible de compromettre nos perspectives de développement.

Afin d'envisager sereinement l'avenir, le Gouvernement s'est donc accordé avec les partenaires sociaux pour faire évoluer la valeur du point d'indice par palier.

Les fondations construites si difficilement ne doivent pas être fragilisées. La consolidation des équilibres macro-économiques demeure le repère essentiel qui guide et renouvelle toute notre action en faveur du développement social de notre pays.

Il nous faut toujours garder à l'esprit les dures leçons des années 90, pour ne plus retomber dans les retards prolongés des salaires, des ajustements drastiques.

En outre, nous n'insisterons jamais assez sur le caractère irrévocable de cet accord cadre, comme le gage de la maturité et de la responsabilité pour tous.

Par exemple (je dis bien par exemple), il s'agira pour le gouvernement pendant toute la durée de cet accord, de ne pas invoquer un retournement défavorable de la conjoncture économique (chute spectaculaire du prix du baril de pétrole, ou du cours du dollar) pour revendiquer des ajustements basés sur la réduction du point d'indice, le ralentissement sinon le blocage de son évolution.

De même les partenaires sociaux s'interdisent de sortir de cet accord pour aller stimuler avec l'épéron de revendications et grèves intempestives le cheval des situations et autres mouvements politiques étrangers aux démarches véritablement syndicales.

Cette responsabilité doit être comprise comme une exigence de cohérence, de cohésion et d'efficacité pour tous les acteurs, surtout le Gouvernement et les partenaires sociaux.

Le Gouvernement s'y est solennellement engagé. Pour sa part, le comité national de dialogue social veillera, sans lassitude et avec rigueur, à l'application stricte des décisions issues des négociations globales Gouvernement – partenaires sociaux, du 12 août 2013.

Cette responsabilité doit être comprise comme une exigence de cohérence, de cohésion et d'efficacité pour tous les acteurs du dialogue social.

Le Vénéral Gaspard KAYA MAGANE peut s'en rassurer.

La seconde question du Vénéral Gaspard KAYA MAGANE porte sur la signature et la mise en application des statuts particuliers revendiqués par le personnel de l'Etat.

N'est-ce pas par erreur que cette question s'est présentée à notre guichet.

En tous cas mon jeune collègue en charge de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, le ministre Guy Brice Parfait KOLELAS l'aurait traitée avec plus de technicité et de professionnalisme.

Si elle devait rebondir dans les débats, je lui cèderais le relais avec zèle.

Pour mieux aborder le sujet, il est important de faire un rappel des dispositions légales et des principes de droit y relatifs.

En effet, la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique dresse, à son article 90, la liste des différents corps des fonctionnaires ainsi qu'il suit :

- L'Administration générale ;
- L'Administration du travail et de la fonction publique ;
- L'Administration économique ;
- L'Administration financière ;
- Secteur de l'informatique ;
- L'Education nationale ;
- La Santé et les Affaires Sociales ;
- Les services judiciaires ;
- Les Services Diplomatiques ;
- Le Secteur de la production ;
- Le Secteur de l'équipement et des infrastructures ;
- Le Secteur des transports ;
- Le Secteur de l'information ;
- La Culture et les Arts ;
- L'Education physique et les Sports ;
- Le Secteur Scientifique et Technique ;
- Le Secteur de la Jeunesse.

L'article 93 de la loi sus-citée donne la latitude à chaque corps de fonctionnaires de disposer d'un statut particulier.

De notoriété juridique, le statut particulier comprend l'ensemble des dispositions réglementaires applicables à un agent relevant du corps concerné.

Ces dispositions ont trait aux conditions d'accès au corps et à l'exercice du service public ainsi qu'aux avantages, tant administratifs que financiers et matériels, liés directement à l'appartenance au corps et à l'exécution des missions du service.

Ces avantages ont bien évidemment une incidence financière.

Au cours des négociations globales gouvernement – partenaires sociaux du 12 août 2013, le comité national de dialogue social avait procédé à l'examen de l'avant-projet de loi modi-

fiant et complétant les dispositions de la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique.

A l'issue des travaux, il avait été retenu, d'une part, la prise en compte des avantages communs à l'ensemble des agents civils de l'Etat dans le statut général de la fonction publique et, d'autre part, d'intégrer, dans les statuts particuliers pris sous forme de décrets, les avantages spécifiques liés à l'exercice de l'activité professionnelle du cadre concerné.

Par souci de complémentarité et de transparence, les avant-projets de statuts particuliers doivent être élaborés de manière conjointe, au niveau sectoriel, par l'administration du corps concerné et les partenaires sociaux.

Ensuite, les avant-projets de statuts particuliers sont examinés par le ministère en charge de la fonction publique en ce qui concerne les aspects administratifs et le ministère en charge des finances pour leur incidence financière.

Le respect de cette procédure d'élaboration des statuts particuliers est requis pour leur publication et leur application.

A l'instar des conventions collectives qui régissent les branches d'activités dans le secteur privé, le statut particulier d'un corps de la fonction publique prévoit la durée de son application, les modalités de sa dénonciation et de sa révision ainsi que toutes autres mesures permettant son application effective.

En définitive, la signature et la mise en application des statuts particuliers dépendent des préalables ainsi évoqués

En réponse à la question du Vénéral Gaspard KAYA MAGANE sur la régularisation des effets financiers induits par la reconstitution des carrières des agents de l'Etat retraités, il importe de dire que la plupart des agents de l'Etat retraités déposent leurs dossiers de pension avant la parution de l'arrêté de dernière promotion ou de l'arrêté portant révision de carrière administrative, à cause du retard généralement constaté dans la publication de ces textes.

La pension de retraite est liquidée en tenant compte de la situation administrative mentionnée dans le dossier déposé à la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) par l'agent de l'Etat admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il sied aussi de rappeler que la pension est révisable à tout moment suivant l'évolution de la situation administrative du pensionné.

C'est ainsi qu'un rectificatif de l'arrêté de concession de pension est pris chaque fois que le pensionné présente une nouvelle situation.

De 2006 à ce jour, 23.621 dossiers de révision de pension ont été traités pour une incidence financière d'un milliard huit cent quatre-vingt-huit millions six cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante (1.888.677.550) francs CFA.

S'agissant enfin de la quatrième et dernière question du Vénéral Gaspard KAYA MAGANE sur l'effectivité de l'automatisation de la retraite, il importe de noter que c'est l'exigence de raccourcir les délais entre le départ à la retraite et le versement de la pension afin que l'attente avilissante subie par le nouveau retraité, avant de percevoir sa pension, cède la place à une prise en charge immédiatement assurée.

Le Gouvernement, sensible à cette situation préoccupante a engagé la liquidation des droits à pension des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012.

Les arrêtés de concession de pension déjà signés et publiés concernent actuellement 1.047 agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite en 2012.

Le reste des dossiers est en cours de traitement ou en attente du recueil de la biométrie, principalement pour les nouveaux retraités ré-

sidant à l'intérieur du pays.

A ce jour, l'automatisation de la retraite est effective du point de vue administratif à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Cependant sur décision du Conseil des ministres, les charges d'investissement de la CRF sont désormais assumées par le budget de l'Etat.

Dans la même optique, le paiement des arriérés et arriérés a été transféré à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA).

Ces deux décisions du Conseil des ministres offrent à la CRF sur une plus grande marge de manœuvre. Ainsi grâce à un effort interne de gestion porté par la disponibilité des ressources initialement affectées à l'investissement et à l'apurement des divers arriérés, il sera possible d'assurer la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012 courant novembre et décembre 2013.

Toutefois, au terme des concertations avec le Bureau du Collectif des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012, cette prise en charge s'effectuera en décembre 2013 et concernera l'ensemble des nouveaux pensionnés de 2012 disposant de leurs arrêtés de concession de pension publiés.

Cette opération se poursuivra en 2014 au fur et à mesure de la publication des arrêtés de concession de pension.

Mais le battage relayé dans l'opinion par les médias au sujet de soi-disant malversations à la CRF tend à dépeupler les pétales de notre gestion des feuilles de la moralité, des valeurs ethniques que nous avons toujours défendues. Alors que le voyage terrestre de nombreux compatriotes ayant servi l'Etat, la République à divers échelons de la hiérarchie a été interrompu bien avant leur accostage aux rivages de la jouissance de leur pension de retraite.

Pendant que des milliers de compatriotes peinent à se procurer l'insuline pour leur diabète, la colchicine pour leur goutte, les bêtabloquants pour leur hypertension artérielle ou leur insuffisance cardiaque faute de disposer des moyens financiers que devrait leur procurer ce dont ils ont droit à savoir leur pension de retraite.

Alors que de nombreux compatriotes sont contraints d'affronter la dislocation de leurs familles faute de les contenir avec le peu de ressources que devrait leur assurer ou leur garantir la pension de retraite, Devrait-on donc croire que la CRF se serait lancée dans une gabegie criminelle sous l'œil tout aussi criminel d'une tutelle compromise ou complaisante.

«QUI NE DIT MOT CONSENT» peut-être !

Ainsi serai-je comme celui qui fait force de rames pour remonter le courant des valeurs prônées par le Président de la République.

Je dis NON.

Il ne faudrait pas plus que cela pour provoquer la colère justifiée et la descente des retraités dans la rue.

Profondément meurtri par une accusation aussi gravissime, je suggère, sinon je revendique ardemment une enquête parlementaire objective, non partisane sur ce dossier sensible qui vous concerne vous Vénéral Sénateurs :

-D'abord en tant que représentation de la Nation -Ensuite parce que le SENAT est majoritairement constitué de retraités.

Si par le principe devait être acquis, je donnerais l'ordre au Colonel Albert OTTINA en tant que Directeur Général de créer avec son équipe toutes les conditions nécessaires du dévoilage de toute information susceptible de contribuer à la manifestation de la Vérité.

Ces assertions voyez-vous sont basées sur le choix calamiteux dit-on de certains investissements.

Mais lesdits investissements couvrent essen-

tiellement la construction de la Direction Départementale de la CRF à Owando, des agences de Makoua, Boundji et Oyo dont les marchés et avenants ont été signés entre le 18 août 2008 et le 19 août 2009 alors que votre humble serviteur ici présent se vaudrait encore dans les bourbiers du réseau routier national. En tous cas de 2008 à 2013, les investissements payés à la CRF pour le compte de ces marchés et leurs avenants ont atteint 12.175.844.508 francs Cfa.

J'affirme par ailleurs que de 2009 à ce jour, la CRF ne s'est plus jamais engagée dans de nouveaux chantiers de construction.

Ensuite on a longuement épilogué sur les ratios prestations sociales, autres charges. Les Normes CIPRES (Conférence Inter-africaine de Prévoyance Sociale) sont les suivantes :

-85% pour les prestations sociales
-15% pour les frais d'administration (dépenses de fonctionnement et d'investissement).

A titre indicatif, en 2008 les frais d'administration s'élevaient à 12.953.052.645 francs CFA soit 31,1% contre 6.850.260.164 francs CFA en 2013 soit une réduction de moitié. Un tel effort louable ne découle tout de même pas d'une gestion scabreuse ou hasardeuse. Nous n'ignorons pas la récurrence de certains maux, de nombreux dysfonctionnements au niveau de la CRF.

Et puis dans le cadre de la Réforme de notre système de sécurité sociale, un projet de Loi déjà adopté en conseil des ministres dissout la CRF et crée un Etablissement Public de sécurité sociale chargé de gérer rien que le régime des pensions des agents de l'Etat.

L'on veillera à ce que le Nouvel Etablissement ne naisse pas avec les tares transportées par l'A.D.N de l'actuelle CRF.

Et puisque nous sommes ici à la Chambre de la grande sagesse, permettez-moi de recourir à la SAGESSE de nos Anciens.

Voyez-vous la panthère fait son irruption dans le village en défiant les chasseurs même les plus habiles.

La légende rapporte même qu'une chèvre se débattait entre les griffes acérées du félin, avait avant sa mise à mort, laissé un message testamentaire en réalité une invite à l'humilité.

-« *Ma chair et ma viande vont ennoblir ta peau tachetée et mes os vont renforcer tes dents. Mais sache que ta peau finira sous les pieds du Notable et tes dents autour de son cou* ».

Fin de citation

En prenant place sur la peau de léopard, le notable se considérant lui aussi comme léopard doit toujours se souvenir de cette grande leçon d'humilité donnée par l'innocente chèvre au redoutable fauve.

Et moi aujourd'hui dans la position de cette malheureuse chèvre, je vous appelle à l'humilité, un vaccin efficace contre l'arrogance outragante et contre productive, le bellicisme qui ne feront que de nombreux frustrés dans les rangs.

L'instar du Président de la République, ayons le cœur chaud, mais la tête froide.

Elargir le cercle, toujours élargir le cercle sans jamais déplacer le centre, c'est là le secret de la géométrie de la stabilité de tout Pouvoir.

Entre temps je me joins aux agents de la CRF si ce n'est trop tard, pour aller suivre les cours à l'Ecole des Bons gestionnaires, les cours qu'ils n'auraient pas assimilés avant mon arrivée à la tutelle en 2009.

Après tout, ne sommes-nous pas des éternels apprentis.

Je n'ai pas dit

J'ai tenté d'essayer de vouloir dire.

LE MOT DE L'ÉCONOMIE

Vous avez dit « Doing Business » ?

La cheffe de programme pour l'Afrique centrale, services conseils et climat d'investissement, à la société financière internationale, du groupe de la Banque mondiale, Monique Courchesne, nous édifie dessus.

Définition :

Le Doing Business évalue la réglementation qui existe dans un pays au profit de la petite et la moyenne entreprise (PME). Et cette réglementation s'applique sur la vie de la PME. La vie : c'est à partir de la création ou la naissance de l'entreprise jusqu'à sa mort. Celle-ci peut être volontaire (la compagnie décide par elle-même de cesser ses activités) ou involontaire (elle est devenue insolvable, plus d'argent pour continuer, elle tombe en faillite).

Objectif :

On mesure la vie des entreprises à travers des indicateurs qui sont évalués dans le rapport Doing Business, répartis en deux groupes : la complexité et coût des procédures réglementaires et la solidité des institutions juridiques. On cite : la création de l'entreprise, l'obtention de permis de construction, l'enregistrement des compagnies, les connexions à l'électricité, le commerce transfrontalier, le paiement des impôts, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs, l'exécution des contrats, le règlement de l'insolvabilité, l'embauche des travailleurs. Pour chaque indicateur, il y a un classement.

Qui sont concernés :

Tous les pays du monde sont concernés par le Doing Business. On regarde le nombre de procédures, le coût, et le délai que cela peut prendre. L'année passée il y avait 185 pays. Cette année ils sont 189 avec la prise en compte de nouveaux pays qui n'existaient pas et d'autres qui étaient très petits (par rapport à leur économie) et n'étaient donc pas considérés.

Procédé :

On finit de comptabiliser toutes les réformes du Doing Business le 1er juin (date finale). À partir du 2 juin, on fait un dernier point pour déterminer les rangs de chaque pays suivant les réformes envoyées à Doing Business, un groupe indépendant.

Tout doit être comptabilisé jusqu'au 29 octobre. Les résultats sortent immédiatement et on établit un questionnaire qui sera distribué à un échantillon d'entreprises généralement des comptables et des avocats.

Les gouvernements peuvent envoyer avant la date butoir les réformes entreprises avec une justification.

Parlant de la République du Congo...

Le point faible du gouvernement congolais est qu'il ne communique pas assez sur les réformes qu'il fait. Car ceux qui répondent au questionnaire ne sont pas informés des avancées. Et c'est là que réside le problème au point que le gouvernement peut être pénalisé dans la mesure où l'information n'est pas remontée.

Exemple : le 26 novembre, Brazzaville a abrité deux ateliers concernant le Doing Business pour expliquer pourquoi le Congo était si bas dans le classement. C'était pendant le séjour de la délégation japonaise. Or, par rapport aux deux années précédentes, le Congo avait fait beaucoup de progrès puisqu'il a introduit trois réformes alors que sur les 189 pays comptabilisés, 70 n'avaient aucune réforme. Au niveau de l'impôt, on a enregistré trois réformes alors que ce secteur ne compte que pour un indicateur. En effet, on ne peut pas avoir plus d'une réforme par indicateur. Outre la réforme sur l'impôt, on compte deux pour la création des entreprises et environ deux réformes concernant le commerce transfrontalier.

En de termes clairs, il est préférable de faire une réforme en profondeur pour chaque indicateur afin d'améliorer le climat des affaires.

Propos recueillis par Nancy France Loutoumba

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

La société civile se mobilise pour le développement

L'organisation présidée par le Dr Denis Nsouari vise, entre autres, à bannir les exclusions, à proposer aux décideurs une vision économique, sociale et politique nouvelle et durable, à rassembler les filles et fils de Yamba. Elle a fait sa sortie officielle le 30 novembre à Brazzaville.

Enregistré au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation le 1^{er} février 2012, le Cercle des

sages de Yamba se veut un cadre de concertation, de dialogue et d'unité des filles et fils du district. Selon son président, cette association représente une nouvelle dynamique en vue de créer des synergies fonctionnelles visant à fortifier les paramètres du développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, des routes, de l'agriculture, etc.

« Le district de Yamba est un terrain vierge. Son rayonnement dans le concert des entités politico-administratives de notre pays sera fonction de notre capacité à apporter des solutions concrètes aux nouveaux défis, mais dans la paix, l'unité, l'harmonie et la promotion de la démocratie », a précisé Denis Nsouari.

Le Cercle des sages de Yamba a, entre autres missions, de promouvoir le développement dans les domaines économique, éducatif

et culturel et de proposer aux décideurs une vision économique, sociale et politique nouvelle et durable. Pour Denis Nsouari, le district de Yamba, sous le contrôle administratif du district de Mouyondzi (Kingoué, Tsiaki et Mabombo), a enregistré, malgré ses énormes potentialités, un grand retard dans son développement comparativement aux autres. Il a également insisté sur le fait que cette sous-préfecture devrait connaître une renaissance, une période historique et cruciale pour les pays d'Europe qui leur a permis de sortir du cercle vicieux de la pauvreté pour accélérer l'industrialisation. « Faut-il une nouvelle race d'intellectuels pour changer la donne actuelle ? Le dialogue interactif est un outil pédagogique indispensable pour recoller le tissu socio-économique du district. Il nous faut petit à petit sortir de l'ornière du sous-développement pour devenir un district phare dans le département. L'heure a sonné pour que le peuple de Yamba prenne conscience de l'ampleur de la tâche qui lui incombe dans la mise en place des valeurs et comportements nouveaux. Yamba doit définitivement tourner le dos aux valeurs désuètes qui condamnent le district à la stagnation », a-t-il poursuivi.

Le Dr Denis Nsouari a enfin martelé que la paix, le développement et la promotion de la démocratie étaient des valeurs non négociables qu'il fallait constamment renouveler pour un district fort, uni et prospère, ouvert à l'extérieur et à la culture de la mondialisation. Le bureau exécutif du Cercle des sages de Yamba est composé de dix-sept membres. Comprenant cinq membres, la commission de contrôle et d'évaluation est, quant à elle, dirigée par Jean Nkaya Bikindou.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille des membres du Cercle des sages de Yamba (© Adiac)

et culturel et de proposer aux décideurs une vision économique, sociale et politique nouvelle et durable. Pour Denis Nsouari, le district de Yamba, sous le contrôle administratif du district de Mouyondzi (Kingoué, Tsiaki et Mabombo), a enregistré, malgré ses énormes potentialités, un grand retard dans son développement comparativement aux autres. Il a également insisté sur le fait que cette

et culturel et de proposer aux décideurs une vision économique, sociale et politique nouvelle et durable.

Pour Denis Nsouari, le district de Yamba, sous le contrôle administratif du district de Mouyondzi (Kingoué, Tsiaki et Mabombo), a enregistré, malgré ses énormes potentialités, un grand retard dans son développement comparativement aux autres. Il a également insisté sur le fait que cette



AVIS DE RECRUTEMENT



Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de la société civile congolaise afin d'améliorer durablement l'accès aux soins, à l'eau potable et à l'assainissement dans le département de la Likouala, par la formation aux premiers secours et santé à base communautaire (PSSBC) » mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française avec le soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'un personnel au poste suivant :

-Un(e) (1) Assistant Eau, Hygiène et Assainissement

Lieu d'affectation du poste : IMPFONDO - LIKOUALA, avec des déplacements fréquents dans les districts de Dongou et de Liranga.

Les termes de référence du poste sont à retirer du 03 au 17 décembre 2013, de 9h00 à 17h, au Secrétariat Général de la Croix Rouge Congolaise, sise 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.

Pour être complets, les dossiers de candidatures devront être composés de : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificat de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical (du service d'hygiène ou de l'ONEMO), photocopie éventuelle du permis de conduire A (moto)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter : la mention « Recrutements ANEAL LIKOUALA- Assistant EHA » et adressés au Chef de projet, Croix-Rouge française.

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci-dessus, au plus tard le mardi 17 décembre 2013 à 17h00.

Important :

Une décharge (signature) devra être apposée sur la fiche de réception des candidatures lors du dépôt du dossier.

LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Des stocks de médicaments pour le département de la Lékoumou

Organisée le 1er décembre, cette journée a donné lieu à des rassemblements de personnes d'horizons divers pour mieux faire connaître la maladie, et montrer leur solidarité face à cette pandémie.

En République du Congo, l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, a organisé à Sibiti, une campagne de sensibilisation sur l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (l'E-TME). Le département de la Lékoumou a été choisi du fait qu'il est actuellement l'un des plus touchés par la pandémie du sida avec un taux de séroprevalence de 4,8% pour une population de 100.000 habitants selon les enquêtes menées en 2009 et 2012. Le choix porté sur Sibiti s'inscrit aussi dans le cadre de la sensibilisation des adolescents sur le VIH/sida ; du dépistage volontaire et anonyme, et de l'initiation du personnel de santé aux nouvelles recommandations de prise en charge des malades.

Estimant que la réduction de nouvelles infections à VIH passe non seulement par l'information, mais aussi par l'administration aux patients d'un traitement antirétroviral précoce, la première dame du Congo, présidente nationale de

l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida, a résolu d'offrir à la population de cette contrée, des médicaments antirétroviraux pour une couverture de six mois, des kits pour césarienne, des tables d'accouchement, et autres produits de première nécessité.

Avant la remise du don, Antoinette Sassou N'Guesso a tout d'abord invité la population à adopter un comportement responsable pour une baisse du taux de prévalence du VIH/sida au Congo, actuellement à 3,2%. Elle a notamment insisté sur le port du préservatif, et sur le test de dépistage volontaire. « *L'abstinence est un peu plus compliquée pour cette catégorie de la population. Les jeunes doivent comprendre que leur avenir est à ce prix. L'on ne peut rien faire de concret en étant malade. Vous devez comprendre que le sida existe encore. Bien qu'il y ait des traitements antirétroviraux, luttant contre le VIH et retardant l'apparition de la maladie, il n'existe pour le moment aucun vaccin. Les médicaments seuls ne suffisent plus. Il faut plutôt changer de comportement sexuel* », a-t-elle martelé.

S'agissant de la rupture des antirétroviraux constatée depuis près d'un an au Congo, l'épouse du

chef de l'État a sévèrement mis en garde contre les dérives médicales commises par certains individus véreux, chargés de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution du médicament.

Création d'une direction générale du médicament, de la pharmacie et des laboratoires

À Sibiti, les activités program-

mees dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida se sont déroulées en présence des représentants des agences du système des Nations unies et de quelques membres du gouvernement, parmi lesquels, le ministre de la Santé et de la population,

François Ibovi. Dans la perspective de garantir une meilleure sécurité du médicament, il a annoncé dans son discours, la mise en place d'une structure pouvant améliorer des circuits d'approvisionnement, de contrôle, de stockage et de distribution des médicaments en général et des antirétroviraux en particulier. « *L'informatisation du*

t-il déclaré.

« *La guerre contre la fraude et le détournement des médicaments afin de garantir l'accès des antirétroviraux aux personnes vivants avec le VIH/sida est désormais ouverte* », a ajouté le ministre de la santé, annonçant dans la foulée, la tenue à Brazzaville du 3 au 5 décembre d'un atelier national visant à renforcer les capacités du personnel

en charge des malades du sida. Selon le conseil national de lutte contre le sida au Congo, la séroprevalence chez les femmes enceintes est de 3,6%. Le risque pour une femme enceinte portant le VIH de transmettre le virus à son bébé est très élevé. Face à cette situation, le gouvernement a mis en place dans les centres de santé publics, des services pouvant permettre aux parents de prévenir la contamination de leurs nouveau-nés. C'est à cet effet, que le pays a opté pour la stratégie de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, d'où le thème de cette année : « *zéro transmission du VIH de la mère à l'enfant, c'est possible* ». En 2015, la Journée mondiale de lutte contre le sida aura pour thème, « *zéro nouvelle infection, zéro discrimination, zéro décès lié au sida* ».

Yvette Reine Nzaba



Antoinette Sassou N'Guesso entourée des ministres François Ibovi et Thierry Mougalla

« *système sanitaire devra assurer à coup sûr la sécurisation totale de la chaîne de contrôle de production, d'approvisionnement, de distribution ainsi que la disponibilité géographique du médicament partout et son accessibilité géographique du médicament à peu de frais* », a-

L'Unicef appelle à renforcer la lutte contre le VIH chez les adolescents

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) vient de publier un nouveau rapport dans lequel elle tire la sonnette d'alarme en ce qui concerne les enfants et les adolescents. Elle affirme qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts au niveau national et international pour lutter contre le VIH et le sida dans ce groupe d'âge vulnérable.

« *Les décès liés au sida chez les adolescents de 10 à 19 ans sont passés de 71.000 en 2005 à 110.000 en 2012, une augmentation de 50 % qui contraste fortement avec les progrès accomplis pour prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant. Environ 2,1 millions d'adolescents vivaient avec le VIH en 2012* », souligne le rapport. Or, estime le rapport, avec des fonds supplémentaires et davantage d'investissements dans l'innovation, on pourrait surmonter beaucoup d'obstacles. Selon une nouvelle analyse figurant dans le rapport, si l'on investit davantage dans les interventions à impact fort pour arriver à 5,5 milliards de dollars d'ici 2014, deux millions d'adolescents pour-

raient éviter l'infection d'ici à 2020. En 2010, rappelle le document, les investissements s'élevaient à 3,8 milliards de dollars. « *Si l'on transpose à plus grande échelle les interventions à fort impact dotées d'une approche intégrée, nous pouvons faire diminuer de moitié le nombre de nouvelles infections chez les adolescents d'ici à 2020. Il importe de toucher de toute urgence les adolescents les plus vulnérables par le biais de programmes efficaces* », a déclaré le directeur général de l'Unicef, Anthony Lake, dans un communiqué de presse.

D'après le rapport, contrairement à la situation pour les adolescents, des progrès impressionnants ont été réalisés en matière de prévention des nouvelles infections au VIH chez les nouveaux-nés. Près de 260.000 enfants ont été infectés par le VIH en 2012, alors qu'ils étaient 540.000 en 2005.

Le rapport rappelle qu'une génération affranchie du sida, c'est une génération où aucun enfant ne contracte le virus, que ce soit à la naissance ou tout au long de sa vie. Cela veut dire aussi, note Michel Sidibé, directeur général de l'ONU Sida, que tout enfant vivant avec le VIH doit avoir accès

à un traitement. Il rappelle également que la santé et le bien-être des femmes doivent être au cœur des interventions contre cette maladie. « *Grâce à un nouveau traitement antirétroviral simplifié à prendre à vie, il devient plus facile de soigner efficacement les femmes vivant avec le VIH et d'empêcher qu'elles ne transmettent le virus à leurs bébés au cours de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement. Le traitement consiste en une prise quotidienne d'un seul cachet* », conclut Michel Sidibé. Le rapport s'achève en saluant les efforts des pays de l'Afrique subsaharienne dans la lutte contre le sida ces dernières années. Il souligne qu'à l'heure actuelle, si une femme enceinte vit avec le VIH, cela ne veut pas dire que son bébé l'aura, ni qu'elle ne pourra mener une vie saine. « *Ce sont des pays d'Afrique subsaharienne à forte prévalence d'infections au VIH qui ont connu les succès les plus remarquables. De 2009 à 2012, les nouvelles infections chez les nouveaux-nés ont baissé de 76 % au Ghana, 58 % en Namibie, 55 % au Zimbabwe, 52 % au Malawi et au Botswana, et 50 % en Zambie et en Éthiopie* », conclut le rapport.

Tiras Andang

VATICAN

Un hôpital lance le vaccin contre le sida chez les enfants

Spécialisé dans les maladies de l'enfance, l'hôpital Bambino Gesù annonce avoir engagé le processus d'élaboration d'un vaccin thérapeutique pédiatrique.

C'est une première mondiale : le département pédiatrique de l'hôpital Bambino Gesù annonce qu'un vaccin contre le sida y est en cours d'élaboration. Il est destiné aux enfants, mais il présente le double avantage d'être à la fois préventif et curatif. Les enfants, infectés par le virus HIV du sida pourront le prendre pour freiner et contrer le développement des cellules malades dans le corps des tout-petits. Mais le vaccin mis au point à Rome pourra également protéger ceux des enfants sains contre l'infection.

Comme il s'agit d'une recherche menée de bout en bout par cet établissement hospitalier qui appartient au Vatican, son directeur a tenu à préciser que la recherche a été conduite dans la stricte observance de l'éthique. Elle a été conduite en collaboration avec d'autres centres de recherche à Rome et à Milan. « *Mais elle a été menée dans une modalité de "no profit", sans la sponsorship d'aucun laboratoire pharmaceutique. Notre recherche ne pâtit donc d'aucun lien inhibant* », a déclaré le Dr Giuseppe Profiti.

Il a même indiqué qu'aucune précaution particulière n'entourerait cette recherche vaccinale aujourd'hui. « *Procédures, protocoles et résultats de notre recherche pilote sont librement consultables dans une revue "open source" [Plos One, NDLR]. Le tout est à la disposition de la communauté scientifique entière* », a dit le Dr Profiti. Il a ajouté que parmi les autres gains qu'annonce le vaccin thérapeutique romain, il y a la diminution du nombre de comprimés pour ceux qui sont déjà sous antirétroviraux. Sans parler du fait qu'un tel vaccin pourra aussi mettre à l'abri les populations rurales souvent à l'écart des avancées en matière de traitement contre le sida. Les grands espoirs que suscite la mise au point de ce vaccin sont confortés par la détermination de l'Institut supérieur de la santé italien : « *Nous poursuivons depuis trente ans notre engagement qui repose sur les trois fondamentaux que sont la recherche, la prévention, la communication et le soutien* » aux politiques sanitaires dans ce domaine.

Lucien Mpama

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'association Les Amis des enfants sensibilise les élèves de Talangai

Elle a organisé le 1^{er} décembre, à l'occasion de cette journée mondiale, une campagne de sensibilisation à l'endroit des élèves de CMI et CM2 vivant dans le quartier 67 Talangai dans le 6^e arrondissement de Brazzaville.

L'échange a tourné autour des traditionnels moyens de transmission et de prévention du VIH/sida, un fléau qui continue de faire des victimes dans le monde entier. Le président de l'association Les Amis des enfants, Ciani Quevai Yoka, a indiqué que le but de cette rencontre était de mettre en garde les élèves de CMI et CM2 qui tendent vers la maturité à propos de cette maladie du siècle. Selon lui, la situation de la jeunesse congolaise est de plus en plus alarmante car le taux de prévalence du VIH/sida était toujours fort. D'après les données fournies par l'Unicef en 2008, a-t-il rap-

Congo-Brazzaville, les capacités nationales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de lutte contre le sida demeurent très faibles, a expliqué Ciani Quevai Yoka, précisant que la pauvreté, l'insuffisance de services de communication et d'éducation compromettaient les efforts visant à prévenir les nouvelles infections.

À l'issue de la sensibilisation, le président d'honneur de l'association, Sylvestre Sadel Okemba, s'est réjoui d'avoir eu en face de lui, des enfants qui sont l'avenir du pays. « *L'orateur vous a expliqué comment vous devez faire pro-*



Les enfants du quartier 67 Talangai. Crédit photo Adiac

pelé, près de 14.000 enfants congolais vivent avec le VIH et un petit nombre d'entre eux ont eu accès au traitement. Si rien n'est fait pour changer cette situation, a-t-il commenté, plus de 10.000 enfants vont mourir très probablement des suites du sida au cours des cinq prochaines années. « *En effet, la connaissance des modes de transmission est très limitée : 90% de filles et 78% de garçons souffrent d'un manque d'information sur la prévention de l'infection par le VIH/sida. D'ici à 2013, 50.000 adolescents âgés de 10 à 17 ans, seront exposés au risque d'être infectés, augmentant le nombre de victimes de cette maladie qui est la première cause de décès chez les adultes au Congo. Au*

chainement pour prendre des mesures consistant à éviter le VIH/sida. Tout ce que vous avez reçu comme enseignement, vous a édifié et je pense que cela va rester dans vos têtes », a-t-il souligné.

Pour inculquer ces notions aux participants, des prospectus leur ont été remis.

Rappelons que Les Amis des enfants n'en est pas à sa première campagne de sensibilisation sur le VIH/sida. L'association avait organisé en 2009, une vaste campagne de sensibilisation dans toutes les écoles primaires de Talangai où 6.338 élèves avaient reçu des prospectus. En 2010, 5.177 élèves de Ouenzé et Mougali avaient été sensibilisés.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les couples infertiles ne devraient pas souffrir

Dans un couple lorsque l'enfant n'arrive pas, les interrogations abondent des deux côtés des familles et la relation est souvent mise au pilori. La question peut sembler banale, pourtant elle domine les consultations dans les cliniques spécialisées qui ont finalement reçu les couples qui espéraient un miracle, autre que la médecine.

Environ 15 à 20% des couples en désir d'enfants sont confrontés à l'infertilité en Afrique. Le Congo n'est pas épargné de ces chiffres. Les témoignages sur le nombre de cas de consultation dans quelques hôpitaux du pays suffisent pour affirmer que la situation est un problème de santé publique. À Brazzaville à la clinique Mère et Enfant par exemple, explique le médecin-chef de l'hospice, le Dr. Jacques Silou, deux couples sur cinq viennent en consultation pour infécondité.

« *Ils viennent à des âges assez avancés. Puisque la plupart des couples se marient tard, à cause parfois des études. Lorsque la stérilité se pose, la femme a déjà dépassé les 30 ans, et le mari ne se préoccupera de ce problème que lorsque la femme aura épuisé toutes les démarches* », souligne le médecin biologiste de la reproduction.

La plupart du temps, les couples affectés consultent le médecin très tard, après avoir été sans succès chez les tradi-praticiens, guérisseurs, à la prière et dans d'autres lieux où l'on espère un miracle. Le temps est passé et la maladie s'est aggravée. La médecine de la reproduction semble ne pas être bien perçue. Faute de communication sociale, les patients stériles imputent leur situation aux mauvais sorts oubliant que des facteurs multiples ont été à l'origine de leur infertilité.

« *C'est après 40 ans qu'on pense consulter un spécialiste et souvent c'est trop tard. Après 40 ans, les femmes fertiles constituent une exception* », souligne le Dr Davy Kombo, gynécologue-obstétricien à Pointe-Noire et chef d'antenne Congo du Groupe Inter africain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité. Dans la ville économique, explique t-il, environ 30% des consultations gynécologiques sont imputées à cette situation, au regard de quelques analyses obtenues dans quelques hôpitaux. Et la tranche d'âge concerné oscille entre 20 à 44 ans. Des chiffres qui montrent que même les couples en âge normal de procréer sont concernés.

Plusieurs facteurs à l'origine

Chez la femme l'âge est cité comme étant le premier facteur déterminant de la fertilité. Néanmoins, dégage le Dr. Jacques Silou, le fait

d'avoir attendu longtemps sans faire d'enfants ne justifie pas forcément l'infertilité. « *Parce qu'on a déjà vu des primipares âgées* », précise t-il. Plusieurs facteurs ont été identifiés comme étant responsables de l'infertilité du couple. Les infections sont en tête de liste. « *Les manœuvres Ondo-utérine, les avortements pratiqués par de jeunes femmes au cours de leur vie sexuelle sont parmi d'autres causes* », ajoute le Dr. Davy Kombo.

Au départ, seule la femme était pointée du doigt lorsque l'enfant ne venait pas. Avec le poids de la tradition, elle vivait un enfer. Pourtant, les hommes portent 30 à 40% de responsabilité dans l'infertilité du couple, développe le Dr. Ernestine Gwet-bell, diplômée de la Faculté de médecine de Paris V, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique au Cameroun et présidente du Groupe Inter africain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité rencontrée à Brazzaville lors d'un enseignement postuniversitaire sur la question.

« *Les causes majeures sont les infections qui entraînent des trompes bouchées chez la femme, et des troubles de spermies chez les hommes. Mais il y a également, des problèmes d'insuffisance d'ovulation. Parce que pour faire un enfant, il faut à peu près trois conditions : il faut que la femme puisse pondre les œufs, c'est l'ovulation ; il faut que ses trompes soient perméable car c'est dans les trompes que se fait la rencontre du spermatozoïde et de l'ovule de la femme, il faut également que l'homme ait un sperme qui est correcte* », précise le médecin camerounais.

Durant les 50 dernières années, le sperme des hommes s'est beaucoup détérioré. Les hommes ont perdu 50% en matière de fertilité, explique une étude publiée dans la revue *Reproduction humaine et hormones* de janvier 2013. « *Maintenant, il y a d'autres facteurs qui sont de vrais perturbateurs environnementaux. Le stress en général peut aussi produire des facteurs qui vont à l'encontre de la fertilité* », souligne le Dr. Jacques Silou.

En 2012, une étude des paramètres sémiologiques du sperme d'une population jeune, cas des étudiants de la faculté des sciences de la santé de Brazzaville, présentée par le Dr. Etienne Mokondjimbé, biologiste et directeur du laboratoire national, avait montré d'assez nombreuses altérations des paramètres étudiés. « *Les cultures de spermies nous orientent vers un profil infectieux comme cause des altérations* », concluait cette étude présentée dans le cadre de la

Fondation congolaise pour la recherche médicale.

Les spécialistes existent, les traitements sont accessibles

Après des tentatives sans succès, le premier réflexe est de consulter un spécialiste. Parfois, la question est simple surtout lorsqu'il s'agit de la cause principale : les infections. « *Pour le diagnostic, on commence d'abord par s'enquérir des examens simples. Chez l'homme par exemple on fait le Spermogramme, qui est un examen de base et chez la femme, pour connaître l'intégrité des voies génitales internes, nous faisons ce qu'on appelle une Hystérosalpingographie qui permet de visualiser la perméabilité, la vacuité de l'utérus et des trompes. Un test qui est simple c'est aussi la courbe des températures, savoir si la femme peut avoir facilement des ovulations* », explique le Dr. Jacques Silou.

L'accès au traitement est la solution la plus efficace, car passer des années à attendre des solutions miraculeuses est une perte de temps. « *Il faut très rapidement proposer à ces jeunes couples l'accès aux traitements et aux fécondations in vitro. Parce que quand les trompes sont bouchées ou si le sperme est de très mauvaise qualité, la fécondation ne se passe plus dans les trompes de la femme mais au laboratoire* », souligne le Dr. Ernestine Gwet-bell.

Une technique encore coûteuse pour les couples au faible revenu. Car il faut déboursier un peu plus de 2 millions de FCFA pour réaliser une fécondation in vitro. Avec le séjour des patients, l'enveloppe devient insoutenable puisqu'au Congo aucun centre de ce type n'est encore installé. C'est au regard de cet état de lieu que l'infertilité devient un problème de santé publique. L'infertilité doit attirer l'attention des autorités sanitaires, suggère le Dr. Davy Kombo. « *Il s'agit de faciliter l'accès aux formations des spécialistes. Et lorsque cela est difficile, pourquoi pas installer dans notre pays, des centres de fécondation in vitro pour que les gens n'aillent pas dépenser de l'argent ailleurs* », suggère t-il. Le coût d'investigation complète de l'infertilité est très élevé pour un congolais ordinaire. Sachant que les soins d'infertilité ne sont pas couverts par les frais d'assurances maladies et beaucoup de pays africains dont le Congo n'ont pas d'assurance maladie, il est donc évident que les stratégies de prévention des infections (IST) s'avèrent les méthodes les plus accessibles pour éviter ou prévenir l'infertilité, suggèrent les experts.

Quentin Loubou

Faites le
"Coup Double"
 Soyez présent dans les Capitales les Plus
 Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
 Guides Pratiques



Éditions Créatives
 +242 056 027 440
 +242 056 021 469
 +243 99 46 77 777
 +243 99 99 01 823
 aksanticom@gmail.com
 www.aksanticom.cd

NÉCROLOGIE



Émilie Eyala, Agent Dépêches de Brazzaville, les familles Eyala, Koumen Ndongo, Bandjama Mololi et Tsebe Annoncent aux parents, amis et connaissance le décès de leur père, Frère et oncle, le nommé Bandjama Jean, agent retraité Coraf. Mort survenue le 26 novembre 2013, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à l'OCH (Moungali III Brazzaville) ainsi qu'à Koufoli (Pointe-Noire). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau -Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement 179.000 FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Consultez et étudiez nos solutions sur le site de nos clients. Nous vous proposons conseil, déploiement, accompagnement et bien plus encore pour que

ANNIVERSAIRE

40

1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel: (242) 22 281 81 81 / 22 281 40 61
www.irc-congo.cg

CRISE CENTRAFRICAINE

Le Congo envoie le premier contingent de la Misca

Un contingent de 500 agents de la Force publique congolaise a quitté Brazzaville, le 1er décembre, pour Bangui (Centrafrique) dans le cadre de la mise en œuvre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca).

La cérémonie d'embarquement s'est déroulée à l'aéroport international Maya-Maya en présence du chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises, le général René Boukaka. Les 500 militaires congolais s'ajoutent ainsi aux 350 éléments que le Congo a depuis, dépêché à Bangui dans le cadre de la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (Mico-pax) dont le transfert de compétences à la Misca est prévu pour le 19 décembre prochain à Bangui.

Un jour auparavant, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, s'était adressé à la troupe. Il l'a

invitée à la cohésion et à la discipline dans la mission qui lui a été prescrite, celle notamment de sécuriser et de pacifier la République centrafricaine.

« Le président de la République, le chef suprême des armées, a décidé d'envoyer un détachement de la Force publique en République centrafricaine au sein de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca). Le bataillon de soutien à la paix et à la sécurité en Centrafrique, dont vous faites partie, fait de vous nos ambassadeurs dans ce pays. Ainsi donc, vous travaillerez au côté des détachements des forces armées des autres pays de l'Union africaine et de la France. C'est une mission noble qui demande beaucoup de concentration, l'appui, la discipline, l'éthique et la cohésion », avait notamment exhorté Guy Blanchard Okoi.

Il avait ajouté que le Congo était



L'embarquement dans l'avion

fier de contribuer à la pacification de la Centrafrique. « Soldats de la paix, faites en sorte que partout où vous serez, dans les missions que vous aurez à accomplir, que vous ayez toujours l'envie, le besoin de bien faire par rapport aux ordres et aux instructions qui vous seront données. Pour notre part, nous appelons de tous nos vœux l'éternel Dieu des armées pour qu'il vous inspire, vous fortifie et vous protège

tous pour la réussite de votre mission », avait conclu le chef d'état-major général des Forces armées congolaises.

Rappelons que la République centrafricaine est en proie à des violences depuis le mois de mars dernier lorsque le mouvement rebelle Séléka a évincé le président François Bozizé du pouvoir. Depuis lors, le pays traverse les moments les plus sombres de son histoire. Selon la dernière enquête de l'ONU, des

centaines de personnes ont perdu la vie et la situation a causé des milliers de déplacés et de sans-abris qui se trouvent aujourd'hui propagés dans d'autres pays de la sous-région de l'Afrique centrale. La Communauté internationale alertait, il y a une semaine, avant la nomination du général congolais Jean-Marie Michel Mokoko à la tête de la Misca par l'Union africaine, du risque d'un génocide.

Tiras Andang

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville



www.flyeca.com | Brazzaville (Congo) : +242 20 504 0 504 | Cotonou (Cote d'Ivoire) : +229 21 28 72 00 77 | Email : eca@ecaair.com



IN MEMORIAM

Le 30 novembre 2013, voici 10 ans que Marie-De-Lourdes Tchimbambou a quitté ses cinq enfants et tous ceux qu'elle aimait pour un voyage vers l'éternité. Une messe pour le repos de son âme et d'action de grâce sera organisée ce soir à 18h30 en l'Eglise Notre Dame de Pointe-Noire. Aimerly-Patrick Tati, ses frères et sa sœur vous remercient d'avance de votre présence. En cette occasion particulière, ils prient à tous leurs amis et connaissances d'émettre des pensées pieuses dirigées vers cette merveilleuse Dame qu'elle a été et qu'elle demeure dans nos cœurs.



1^{er} décembre 2012 – 1^{er} décembre 2013 voici un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante Pauline Koussala dit Popokous. En cette date commémorative Blaise Niaty Dembe et tous les enfants Niaty se souviennent encore de leur mama. Un an, c'est comme si c'était hier. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour sa mémoire.

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 07 Décembre 2013 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

FRANCE

Reims installe le Village d'artisanat international

L'inauguration de ce village est intervenue le 29 novembre à Reims, sur la place de la mairie. Deux chalets dressés en l'honneur du jumelage Reims-Brazzaville complètent les stands des villes invitées au marché de Noël 2013, dans un esprit joyeux et cosmopolite.

Jusqu'au 8 décembre (de 14 h à 19 h 30 en semaine et de 11 h à 19 h 30 le samedi et le dimanche), Reims, la cité des sables, abritera le Village d'artisanat international. Le Congo, qui occupe deux chalets, y est représenté par l'artiste-peintre Vanessa Agnagna et le facteur d'instruments de musique traditionnelle Barnabé Matsiona. Plus qu'une représentation du Congo, c'est la continuité des actions du comité de Jumelage que cette initiative marque grâce à l'implication de la ville de Reims et des membres de l'association rémoise présidée par Julienne Mackonguy.

Les coquettes maisonnettes de bois dressées sur la place de l'Hôtel de Ville donnent à découvrir aux flâneurs une abondance d'animations internationales dignes de faire oublier la froidure grisâtre de l'est de l'Europe. Les visiteurs ne s'y trompent pas ; c'est aux deux stands du Congo,

placés côte à côte, qu'ils trouvent la chaleur. Dans le premier, Vanessa Agnagna expose ses tableaux colorés. Dans le second, Barnabé Matsiona étale quantité



: La maire Adeline Hazan lors de l'inauguration du Village d'artisanat International sur la place de la mairie de Reims (© Sandrine Mecheri)

d'instruments de musique traditionnelle fabriqués par ses soins avec des matériaux de récupération. Pendant toute la manifestation, Vanessa proposera les courbes et les silhouettes de ses œuvres, prenant le temps d'expliquer aux

visiteurs sa technique perfectionnée à la célèbre École de Peinture de Poto-Poto de Brazzaville. « *J'ai un talent inné pour la peinture, confie-t-elle. Toute*

jeune, après une série de dessins remarquables et primés, j'ai fait de la peinture mon métier. Je peins les scènes de la vie quotidienne du bassin du Congo ». L'artiste-peintre, résidant à présent à Paris, est fière de repré-

senter son pays qu'elle a quitté il y a cinq ans.

Le stand de Barnabé Matsiona jouxte celui de Vanessa. « *Ici, je vous embarque dans l'univers*

du recyclage : rien ne se perd, rien ne se crée », précise-t-il. Ses étonnants instruments disposés en vrac lui permettent tantôt de simuler l'orage, tantôt d'annoncer le beau temps ! Avec une pompe à vélo, Barnabé imite la

flûte, dans des mélodies d'ici et là ; d'un morceau de bambou vont surgir les sons du saxo soprano. Plus loin, une sanza accompagne le conte entendu dans son enfance à Mindouli, près de Brazzaville. Sans hésiter, il se prête à toutes les demandes curieuses des visiteurs fascinés. Autodidacte, Barnabé Matsiona se révèle à leurs yeux un véritable homme-orchestre.

C'est tout l'esprit d'émerveillement de Noël que cette rencontre de l'avent ! Pour Jacques Cohen, chargé des relations internationales de la mairie, « *le jumelage entre Reims-Brazzaville est au-delà des clivages politiques de notre ville. Quoi qu'il advienne de la composition municipale à venir, ce jumelage survivra.* » Et Julienne Mackonguy d'exprimer sa satisfaction : « *Le Congo est là. Cela suffit à notre bonheur de contribuer à la continuité de l'amitié scellée entre Reims et Brazzaville depuis 1961.* »

D'ici là, les Congolais de Reims viendront sûrement visiter les stands en espérant la visite du Congolais le plus célèbre de la ville, Prince Oniangué, milieu du terrain du Stade de Reims, le fameux club de football.

Marie Alfred Ngoma



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion ordinaire de la commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) du 28 novembre 2013 à Libreville

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie le 28 novembre 2013 en session ordinaire à Libreville, République Gabonaise, sous la présidence de Monsieur Rafael TUNG NSUE, son Président.

L'ordre du jour de la séance s'articulait notamment autour des points suivants :

- Elaboration d'un plan stratégique du Marché Financier Régional ;
- Examen du budget 2014 de la COSUMAF.

S'agissant du Plan stratégique du Marché Financier Régional, la Commission a été informée des grands axes de ce plan et de ses finalités. Elle a en conséquence invité son Président à élaborer ce document et à le soumettre aux commissaires pour approbation lors d'une prochaine réunion au cours de l'année 2014.

S'agissant du budget 2014 de la COSUMAF, la Commission a pris acte des prévisions budgétaires pour l'année 2014 et de la nécessité de renforcer les capacités et les moyens d'actions de l'institution. Après quelques amendements, ce budget sera définitivement adopté par la Commission.

Au cours de la séance, la Commission a, en outre, été informée de l'évolution du cours des actions de la société SIAT GABON, première entreprise privée ayant procédé à son introduction en bourse sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale.

La Commission a été également informée des modalités du placement, dans la sous-région de la CEMAC, des titres issus des opérations d'emprunts obligataires « BGFI HOLDING 5% brut 2013-2020 » et « ETAT du

TCHAD 6% net 2013-2018 ».

En ce qui concerne le placement des titres de l'emprunt émis par l'Etat du Tchad, la Commission a pris connaissance de certains dysfonctionnements survenus dans la phase d'allocation des titres et a donné mandat à son Président d'organiser une réunion avec toutes les parties prenantes, aussi bien sur le marché financier national du Cameroun que sur le

Marché Financier Régional, en vue d'un dénouement définitif de l'opération dans l'intérêt des investisseurs, de l'émetteur et dans le respect de la réglementation.

La Commission a, par ailleurs, été informée de la teneur des décisions adoptées par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), le 26 septembre 2013 à Yaoundé. Elle a ainsi accueilli favorablement la création d'un Comité de pilotage du suivi des recommandations des Chefs d'Etat visant au rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC. Elle s'est également réjouie de la nomination de nouveaux membres en son sein et d'un nouveau Secrétaire Général de l'institution.

La Commission a, enfin, rendu un vibrant hommage au Secrétaire Général sortant, arrivé au terme de son mandat, dont l'expérience, la sagesse et la patience ont été unanimement salués.

Fait à Libreville, le 28 novembre 2013

Pour la COSUMAF
Le Président
Rafael TUNG NSUE

AFRIQUE

Les lignes qui bougent inquiètent

L'intrusion de la religion dans les conflits en Afrique suscite de la préoccupation chez les politiques, les économistes et dans la société civile en Italie.

« La situation en Libye nous empêche de dormir tranquilles. » De qui est cette déclaration ? De Paolo Scaroni, administrateur délégué du géant pétrolier italien ENI, qui s'inquiète des retombées à moyen et long termes des tensions politiques, sur fond religieux, dans le pays de l'après-Kadhafi. Par exemple, le blocage pendant deux mois, de terminaux pétroliers de l'est du pays, a occasionné une baisse des revenus de 80%, indiquait la semaine dernière le Premier ministre Ali Zeidan. Des milices tribales se plaignant d'une mauvaise redistribution des ressources, menaçaient (peut-être l'ont-ils fait d'ailleurs!) de vendre eux-mêmes directement le brut prélevé sur leur zone.

Ces tensions, devenues cycliques, ont été résolues. Mais il ne se passe pas de jour dans la ville de Benghazi sans qu'on ne déplore une attaque meurtrière ou une confrontation entre militaires. « Bengha » commence à s'imposer comme point focal des soubresauts à l'est libre, après avoir été le point de départ de l'insurrection qui a abouti en octobre il y a deux ans à la destitution de Kadhafi. Ces violences sont la résultante à la fois de revendications sociales, autonomistes mais aussi de luttes d'influence entre les islamistes et les musulmans modérés autour de la volonté d'imposer la charia, la loi is-

lamique, à tout le pays.

La société italienne ENI est la première partenaire de la Libye en matière de pétrole. L'absence d'une autorité de cohésion politique dans le pays ou, pire, l'éclatement de celle-ci en tant de centres de commandement, inquiète à Rome. « ENI est une compagnie essentiellement africaine. C'est de cette zone qu'elle tire les 60% de sa production. Nous restons quand même confiants. Nous regardons la Libye dans une perspective historique ; nous y sommes depuis l'époque du roi Idriss. On peut comprendre que nous nous posions des questions », affirmait encore récemment à Rome Paolo Scaroni.

Société civile et Église inquiètes

Mais les inquiétudes des pétroliers sont une chose. Il en va autrement lorsque, toujours sur fond de risques religieux, c'est la société civile qui s'interroge. La fondation italienne ICESA a récemment présenté un rapport au Parlement, à Rome, sur le risque djihadiste de l'immigration. Le fameux « Printemps arabe », on le sait maintenant, a surtout agi comme un catalyseur des visées islamistes extrémistes. En Égypte, en Tunisie, en Libye : les islamistes naguère dans la discrétion, sont maintenant aux affaires ou aspirent à y parvenir. La guerre libyenne, surtout, a débridé des potentiels d'insécurité. Ces ondes de choc se font de plus en plus sentir dans la seule région du Maghreb.

Le préfet de police Alessandro Pansa

est d'avis qu'il ne faut pas baisser la garde. « Il devient chaque jour plus possible que les masses d'immigrants qui débarquent sur nos côtes, à Lampedusa, soient infiltrées par des extrémistes ou influencées par eux ». « Comme il s'agit de personnes désespérées, fuyant des conditions extrêmes, on peut comprendre qu'elles soient facilement influençables » par des partisans de la guerre sainte. « Ce risque, nous ne devons pas le sous-évaluer ; l'Europe ne doit pas le sous-évaluer », renchérit de son côté Marco Minniti, sous-secrétaire du gouvernement italien chargé des services de renseignement. Donc, qu'il s'agisse du milieu économique, de la société civile ou des organismes gouvernementaux en Italie : il y a une certaine unanimité à s'inquiéter d'un avenir lourd de menaces. Et encore le tableau ne serait pas complet si l'on devait s'arrêter à ces seuls milieux d'influence ! Les Églises elles aussi semblent ne pas trop apprécier la multiplication des attaques et enlèvements de chrétiens, par exemple, dans un pays comme le Nigéria ou le Kenya. Tout se passe comme si un cercle était en train de se refermer sur l'Afrique, pour y voir émerger un ordre nouveau, fait d'intolérance religieuse surtout, se découpant sur les contours ethniques. Mélange explosif ! Il est assez significatif que dans sa toute première exhortation apostolique, Evangelii gaudium, le pape François dont pourtant on commence à apprécier l'esprit d'ouverture, ait jugé utile d'y

insérer un chapitre sur le dialogue avec l'islam. Il y « implore humblement » les pays musulmans d'assurer la liberté religieuse aux chrétiens, en « prenant en compte la liberté dont les croyants de l'islam jouissent dans les pays occidentaux ». Le fait est que les violences contre les chrétiens, l'ostracisme à l'encontre des catholiques, inquiètent de plus en plus au Vatican.

Vous avez dit « liberté religieuse » ? Chacun, apparemment, l'entend à l'aune de ses propres intérêts. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est déclarée « choquée et consternée » par les informations faisant état de la décision du gouvernement angolais d'interdire l'islam et de démolir les mosquées du pays. Il appelle l'ONU et l'Union Africaine à agir « avec fermeté » face à cette décision qui constitue « une violation flagrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». On sait, depuis, que le gouvernement a démenti cette volonté et tenté de clarifier sa position, mais la polémique a rebondi de plus belle lorsque des communautés musulmanes ont confirmé s'être



Paolo Scaroni, administrateur délégué du géant pétrolier italien ENI

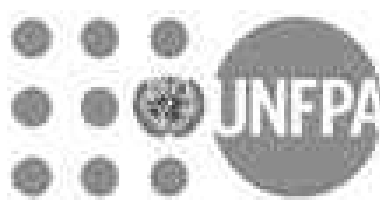
vues imposer la volonté d'abandonner des lieux de culte ensuite détruits. On se retrouve donc ici en face de lignes de confrontation ; des lignes qui bougent. Après une demie-décennie d'accalmie, les conflits rebondissent sur le continent. Avec le fait nouveau que la religion commence à exercer sur eux l'effet du soufflet du forgeron. Les flammèches d'hier risquent de se traduire assurément en brasiers incontournables. Surtout si l'on ajoute la réactivation des conflits jadis éteints comme cela se voit maintenant au Mozambique, où la Renamo a repris les armes sous le prétexte de ne pas assez bénéficier des retombées gigantesques des ressources gazières, pétrolières et charbonnières du pays.

Lucien Mpama

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relation clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E - mail: relationclients@flyecair.com



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no: COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013

Titre du poste : Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)

Catégorie/Niveau : ICS/7 (GS/7)

Bureaux du type 3

Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois

Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays

UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Typologie :

Nature et Durée du Contrat :

Lieu d'affectation :

Organisation:

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a) Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b) Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;

- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability » ;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les ajustements nécessaires en cas d'écarts;
- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l'anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

• Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY
Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo

NÉCROLOGIE



Les familles Bouka et Mongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère et épouse Soumi-Nasawal mère Antho, survenu le mardi 26 novembre 2013 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial au n° 8 de la rue Eko Talangai.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.ass

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga Z

1 400 000F TTC

23 500 000F TTC

2 000 000F TTC

32 900 000F HT

41.200 000F HT

Tracteur HOWO 375CV Avec Remorque conteneur

- * Stock disponible à Brazzaville TTC
- * GARAGE professionnel à MAFOUTA

- * S.A.V. et Suivi en permanence
- * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-Ion Battery

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T

AMIC Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amic-telecom.com

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Le Botswana accueille un sommet sur l'avenir des éléphants d'Afrique

La rencontre, qui vise à coordonner et intensifier la lutte contre les braconniers et les trafiquants d'ivoire, se tient du 2 au 4 décembre à Gaborone. Elle est organisée conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le gouvernement botswanais.

Les organisateurs estiment que le sommet de Gaborone est une étape importante parce qu'elle devra faire le suivi de la réunion de Bangkok sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) tenue en mars dernier. Huit pays, appelés aussi « gang des huit », avaient été accusés de passivité face au trafic : le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, pays d'origine ; la Malaisie, les Philippines, le Vietnam pour le transit ; la Chine et la Thaïlande, pays de destination. « Le but est de maintenir la dynamique entre la dernière réunion de la Cites en mars et la prochaine réunion en juillet de l'année prochaine qui doit décider si huit pays seront sanctionnés pour ne pas avoir mis en œuvre [les mesures] de la Cites contre le commerce de l'ivoire », a indiqué Lynne Labanne, le responsable de la protection des espèces à l'UICN. Les braconniers et les trafiquants d'ivoire sont encouragés par la forte demande asiatique. Ce qui

justifie l'urgence de trouver une solution drastique au phénomène et de faire en sorte que la survie des éléphants d'Afrique soit tout l'enjeu de ce sommet. « L'ampleur du braconnage des éléphants a maintenant atteint de tels niveaux qu'il met en danger les populations », explique l'UICN.

Le problème du braconnage se pose aussi en termes de sécurité et de risque terroriste. En effet, l'argent de l'ivoire finance des

« Il faut s'attaquer aux marchés illicites, il faut éradiquer la demande en lançant un processus permettant de mieux comprendre ce qui motive les acheteurs et mener des campagnes de sensibilisation. Il y a des mesures d'urgence à prendre et les États doivent agir »

groupes militaires, comme les Shebab somaliens ou l'Armée de résistance du Seigneur de Joseph Kony, réputée pour des violences commises en Ouganda, en Centrafrique, en République démocratique du Congo et au Soudan.

Un demi-million d'éléphants pour toute l'Afrique

Devant la recrudescence des braconnages et autres pratiques liées

au trafic d'ivoire, les experts estiment urgent d'agir puisque les populations d'éléphants de l'Afrique orientale et australe, qui étaient jusqu'à présent en sécurité, sont aussi de plus en plus menacées. Le Botswana, par exemple, qui abrite plus de deux cent mille éléphants, a retrouvé en juillet plusieurs centaines de ses pachydermes empoisonnés dans le parc zimbabwéen de Hwange, à quelques kilomètres de ses frontières. Dans toute l'Afrique, il resterait actuellement un demi-million d'éléphants, contre 1,2 million en 1980 et 10 millions en 1900.

Le chef de la délégation du Fonds mondial de la nature (WWF) au Botswana, Lamine Sebogo, a souhaité que des dispositions soient prises pour combattre le braconnage et le trafic d'ivoire. « Il faut s'attaquer aux marchés illicites, il faut éradiquer la demande en lançant un processus permettant de mieux comprendre ce qui motive les acheteurs et mener des campagnes de sensibilisation. Il y a des mesures d'urgence à prendre et les États



Un demi-million d'éléphants sont tués en Afrique

doivent agir », a-t-il souligné. Parmi ces mesures, Lamine Sebogo, a cité une collaboration renforcée entre les États ; le durcissement et l'application des lois visant braconniers et trafiquants. « Il nous faut dépasser le stade des discours et passer à des actes concrets », a insisté pour sa part le ministre congolais de l'Économie forestière, Henri Djombo, qui a envoyé des experts à Gaborone. Actuellement, les braconniers utilisent des armes de guerre, des hélicoptères, voire des fusils automatiques. Le prix de l'ivoire au marché noir a déjà été multiplié par dix en dix ans et dépasse au-

jourd'hui deux mille dollars le kilo. « La situation est dramatique [...]. Dans dix ans, il n'y aura plus d'éléphants en Afrique ! », s'est alarmée Stéphanie Vergniault, la responsable de l'association SOS Éléphants au Tchad, déplorant que l'essentiel de l'ivoire parte en Asie, surtout en Thaïlande et en Chine. À l'issue des travaux, les participants adopteront une déclaration qui engagera plus d'une centaine d'États signataires à apporter « un appui politique au plus haut niveau » contre le braconnage et le trafic d'ivoire.

Nestor N'Gampoula

Les Brèves du monde

Centrafrique : plus de 200 soldats français arrivent en renfort à Bangui

L'opération militaire visant à rétablir l'ordre en Centrafrique se met en place. Un peu plus de 200 soldats français sont arrivés en renfort à Bangui, la capitale centrafricaine, durant le week-end. Cela porte à « plus de 600 » les effectifs français dans la ville, a annoncé le ministère français de la Défense, dimanche 1er décembre.

Ce détachement, déployé à l'aéroport, est composé de spécialistes des transmissions et du service des essences. Il a été réalisé en préparation du déploiement d'environ un millier de soldats français pour appuyer la force africaine déjà présente dans le pays. Quelque 500 militaires congolais ont de leur côté quitté Brazzaville pour renforcer la force africaine en Centrafrique. Aux abords de la piste et du parking de l'aéroport de Bangui, les engins de chantier de l'armée française creusent, nivelent, installent des réservoirs de kérosène. Objectif : adapter au plus vite les infrastructures aux besoins de l'intervention imminente en Centrafrique.

Faune : l'Afrique pourrait perdre 20% de ses éléphants en dix ans

L'Afrique pourrait perdre un cinquième de ses éléphants dans les dix ans à venir si le braconnage se poursuit au rythme actuel, selon un rapport publié lundi à l'ouverture, à Gaborone, d'une conférence ministérielle consacrée à la survie du pachyderme.

« En Afrique centrale, les éléphants subissent de plein fouet les effets du braconnage, mais, eu égard à l'importance de l'abattage illégal dans toutes les sous-régions, même les populations plus nombreuses d'Afrique australe et de l'Est sont confrontées à un risque si la tendance n'est pas inversée », indiquent dans un communiqué commun l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Convention sur le commerce international des espèces protégées (Cites) et l'organisation de défense de l'environnement Traffic.

Nigeria : Boko Haram tue 24 personnes dans deux attaques

Le groupe islamiste armé Boko Haram a tué 24 personnes dans deux attaques distinctes, jeudi et samedi, dans le nord du Nigeria, indiquent des témoins. Sept pêcheurs ont été pris en embuscade

et tués dans une opération samedi à Baga, un village de pêcheurs sur le lac Tchad, situé dans l'État de Borno, un des trois États du nord-est du pays placés sous état d'urgence depuis le mois de mai. La seconde attaque a eu lieu jeudi dans le même État, faisant 17 morts. Des hommes armés montés sur des pick-up ont mis le feu à une centaine de boutiques et des véhicules dans la région de Sabon Gari, dans le district de Damboa, à quelque 90 kilomètres de la capitale de l'État, Maiduguri.

Ukraine : des opposants bloquent le siège du gouvernement à Kiev

Un millier de manifestants bloquaient lundi l'accès au siège du gouvernement ukrainien à l'appel de l'opposition, qui dénonce le revirement du président Viktor Ianoukovitch sur le rapprochement avec l'Union européenne.

En réponse au mot d'ordre de grève générale lancé par les pro-Européens au lendemain d'une manifestation qui a rassemblé quelque 350.000 personnes dans les rues de Kiev, des barricades de fortune ont été érigées par les protestataires aux abords des bâtiments gouvernementaux.

Tiras Andang

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES AFRICAINES**La France remet des archives à l'UA**

La France a remis le 29 novembre à l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, les copies numérisées d'archives françaises relatives aux frontières africaines. Ces documents concernent quarante-cinq traités et cartes de pays d'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Ouest de la période 1845-1956. « Il s'agit d'appuyer le programme lancé par l'UA en 1987, avec pour objectif de faciliter la délimitation et la démarcation des frontières africaines, afin de contribuer et d'encourager les coopérations transfrontalières », indique un communiqué du Quai d'Orsay, qui insiste sur l'implication de la France en faveur de la consolidation des frontières africaines « afin de contribuer à la paix, à la sécurité, et au développement du continent ».

Noël Ndong

MUSIQUE

Trésor Mvoula présente son « Coffre-fort » aux journalistes

Au cours d'une conférence de presse organisée à Elonda dans la périphérie nord de Brazzaville, Trésor Mvoula, qui fait la fierté actuellement de la musique congolaise, et DRTV Production, ont évoqué aux chevaliers du micro et de la plume le contenu de l'album Coffre-fort, et le contrat qui lie l'artiste à sa maison de production.

D'entrée de jeu, Christian Ingani, directeur général de la maison DRTV Production s'est dit très satisfait de la vente de l'album Coffre-fort de Trésor Bouya Itambala, du nom d'artiste Trésor Mvoula. Cet album, a-t-il poursuivi, aborde l'amour ou l'éducation, comme dans la chanson Vieux Thomas...

En effet, c'est en 2011 que Trésor Bouya Itambala, dit Trésor Mvoula, a signé un contrat de production d'album avec la maison DRTV Production. Après une année et demie de studio, l'artiste a lancé le 30 septembre un album très apprécié et qui est resté au top sur Trace TV durant six mois. L'album Coffre-fort contient dix



Christian Ingani et Trésor Mvoula, au centre, pendant la conférence de presse

titres que sont : Tchoko-Tchoko ; Etoko ; Vieux Thomas ; Lindalala ; Dix secondes ; Matin- midi- soir ; Amour en excès ; Coffre-fort ; Frappe encore et Au secours.

Pourquoi s'associer à DRTV Production ?

Christian Ingani a précisé que DRTV Production avait décidé de ne produire dorénavant que des Congolais, mais pas n'importe lequel préférant des jeunes talentueux, moins capricieux que les anciens. Trésor Mvoula est un artiste fantastique, qui souhaite vivement contribuer à l'élévation de la musique africaine. Le contrat signé avec lui porte sur cinq albums. « Nous ne lui avons rien donné financièrement, mais avons décidé de le mettre en condition :

bien logé, bien habillé, et il ne doit pas manquer de fonds dans sa poche. Par ailleurs, il pourra s'y retrouver correctement dans la vente des CD et DVD. Car le contrat que nous avons signé avec lui ne concerne pas seulement la phonographie, mais aussi les spectacles. Trésor Mvoula a commencé déjà les répétitions avec le matériel haut de gamme que la DRTV Production a mis à sa disposition. Et il peut jouer avec ce matériel partout où il veut », a déclaré Christian Ingani. Quant à sa promotion, la maison de production a d'abord commencé par l'extérieur avant d'attaquer le Congo. Trois clips promotionnels ont été lancés progressivement, afin de faire connaître davantage l'artiste au grand public. Il s'agit des clips :

Tchoko-Tchoko, Vieux Thomas et Matin-midi-soir. « La vidéo complète de l'album est prévue pour le mois de février, car lancer l'album avec la vidéo complète au même moment est une perte énorme, à cause des pirates. »

Un agenda serré...

Submergé par le succès depuis la sortie de son album, Trésor Mvoula a dorénavant un programme très serré. À l'issue de la conférence de presse, l'artiste a pris un vol pour le Cameroun, où il va rester du 28 novembre au 8 décembre. Quelques jours après, le 12 décembre, il sera à l'Institut français du Congo, où il livrera un concert en live de son album Coffre-fort ; le 16 décembre, il se rendra au Maroc ; le 27 décembre en Guinée équatoriale... En février 2014, il participera au Willem, la plus grande rencontre des producteurs du monde ; au mois de mars, il se produira en France. En attendant, l'artiste a invité les amateurs de bonne musique à venir nombreux le 12 décembre à l'Institut français du Congo, où il

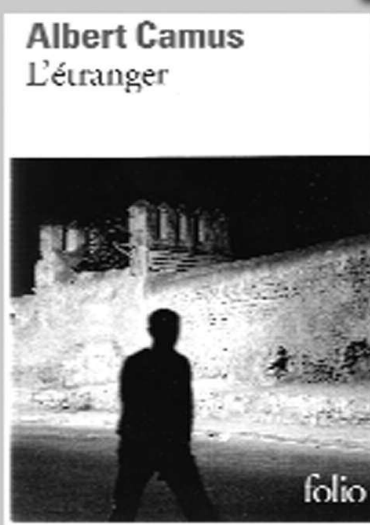
promet de donner un merveilleux spectacle.

Bio-express

Notons que Neil Trésor Bouya Itambala, dit Trésor Mvoula, né le 3 février 1980 à Brazzaville, a commencé sa carrière musicale très jeune, à Ouenzé, l'un des quartiers générateurs de beaucoup de musiciens congolais. En 2001, il intègre le groupe Z1 international où il ne passe que six mois avant d'intégrer Patrouilles des stars de Kevin Bouandembenga en 2002. Dans Patrouilles des stars, Trésor Mvoula a participé à deux albums, le premier Proclamation, dans lequel il est l'auteur du titre Trésor caché ; le deuxième Élévation totale, où il signe un titre Boîte à sardine. En 2007, il quitte le groupe Patrouille des stars et crée le groupe Gouvernement des as et signe en 2008 un album de dix titres intitulé L'homme est encore vivant, produit par Klap Otou production et reconnu par le Bureau congolais du droit d'auteur.

Bruno Okokana

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



L'Executive MBA (5^e promotion BZV, Janvier 2014),
 • Un diplôme pour Cadres **ambitieux** & Chefs d'entreprise avisés
 • un puissant **levier** qui change votre avenir professionnel...
 1 formation, 2 diplômes :
 • le **MBA** de l'UPA (Université professionnelle d'Afrique) et

• le **Master** en Information stratégique de Sciences Po-Aix (France), diplôme d'Etat
 Renseignements et contacts :
 -Rond point « la Coupole », immeuble « Yoka Bernard », 4^e étage
 -Tél. : 06 624 62 59 * 01 958 69 69

RECONSTRUCTION DES PROVINCES SINISTRÉES DE L'EST

Adoption d'un programme minimum d'extrême urgence

L'objectif visé est de consolider la paix et de reconstruire cette partie du territoire national à peine affranchie de la barbarie récemment perpétrée par les rebelles du M23.

Présenté par le ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité au cours du Conseil des ministres extraordinaire tenu le dimanche 1er décembre 2013 à Goma (province du Nord-Kivu) sous la présidence du président de la République, ce programme spécial de reconstruction des territoires affectés par les conflits armés (PSR-TCA) dégage les actions à exécuter à court terme dans les provinces ciblées. Il s'agit du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de la Province Orientale et du Maniema. Le programme entend soulager les populations sinistrées desdites provinces en essayant, tant soi peu, d'apporter des réponses aux difficultés auxquelles elles font face. L'objectif visé est de consolider la paix et de reconstruire tout l'Est de la RDC à peine affranchi de l'insécurité perpétrée par les

rebelles du M23. Le programme prend en compte presque tous les secteurs de la vie.

Des questions humanitaires et accompagnement des femmes et des enfants victimes directs des conflits armés à l'enseignement en passant par la santé, l'agriculture et le développement rural, infrastructures et voiries routières etc, tout a été recensé dans ce programme qui tient à normaliser la vie à l'Est du pays après la déféstration du M23. Il est fait état, entre autres, de la réhabilitation des infrastructures pillées et délabrées dans les zones libérées et dotation en équipement de base des structures de santé, du désenclavement des territoires libérés par la réhabilitation des routes de desserte agricole, de la réhabilitation de plusieurs axes routiers dont la route nationale n°4 ainsi que de la voirie et de l'aéroport de Goma etc. Le programme prévoit également l'organisation du retour des déplacés de guerre vers leurs lieux d'origines, la distribution des kits de retour constitués de

vivres, non vivres et semences, mais aussi, le déclenchement des enquêtes judiciaires contre les auteurs des crimes de guerre pour mettre fin à l'impunité.

Appui de la Légion nationale d'intervention

Avec un Comité de pilotage placé sous la direction du Premier ministre Augustin Matata Ponyo, ce programme vient en appoint à une série des dispositions arrêtées par le Conseil des ministres pour parachever et consolider le processus de rétablissement de la paix et de la sécurité dans les provinces de l'Est. Il est question, entre autres, du déploiement des unités de la Police nationale congolaise (PNC) dans toutes les localités libérées lesquelles seront renforcées par l'arrivée du premier groupe des éléments de la Légion nationale d'intervention (LENI).

Dans le même ordre d'idées, le ministre des affaires étrangères, coopération internationale et Francophonie Raymond Tshibanda a, pour sa part, plaidé

pour une clôture correcte du processus de Kampala afin de « constater, de manière formelle, y compris par la communauté internationale, la fin de la rébellion du M23 ». Et de réaffirmer la nécessité, pour le gouvernement, « de disposer d'un instrument juridique contraignant, parce que convenu entre parties avec l'aval de la région et de la communauté internationale, permettant d'organiser et de gérer efficacement le rapatriement, le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sociale des ex-combattants du M23 particulièrement ».

Les forces négatives étrangères ciblées

L'occasion était belle pour le gouvernement de réaffirmer son engagement à « mener sans délai les opérations de traque et de neutralisation des forces négatives étrangères dont prioritairement les FDLR et l'ADF-NALU » de sorte à débarasser le pays de tous les

groupes armés. En sus de cela, les États signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ont été exhortés à respecter leurs engagements régionaux aux termes de cet Accord. Toutefois, sur le plan sécuritaire, il ressort de l'exposé du Vice-Premier ministre, ministre de la défense nationale et anciens combattants que l'état général de la situation sécuritaire à l'Est du pays est relativement calme.

Sur le plan opérationnel, on note la poursuite de la consolidation des positions dans les zones reconquises par les FARDC jadis occupées par le M23 et le rétablissement progressif de l'autorité de l'État accompagné par un déploiement des unités des FARDC. Les redevances en cascade d'éléments des groupes armés (plus de 4.000 personnes) ont aussi contribué à décrier le climat social à l'Est du pays sur fond de la désertion de près de 400 personnes parmi les 1.700 éléments du M23 que l'Ouganda a déclaré avoir reçu sur son territoire.

Alain Diasso

AFFAIRE DIOMI NDONGALA

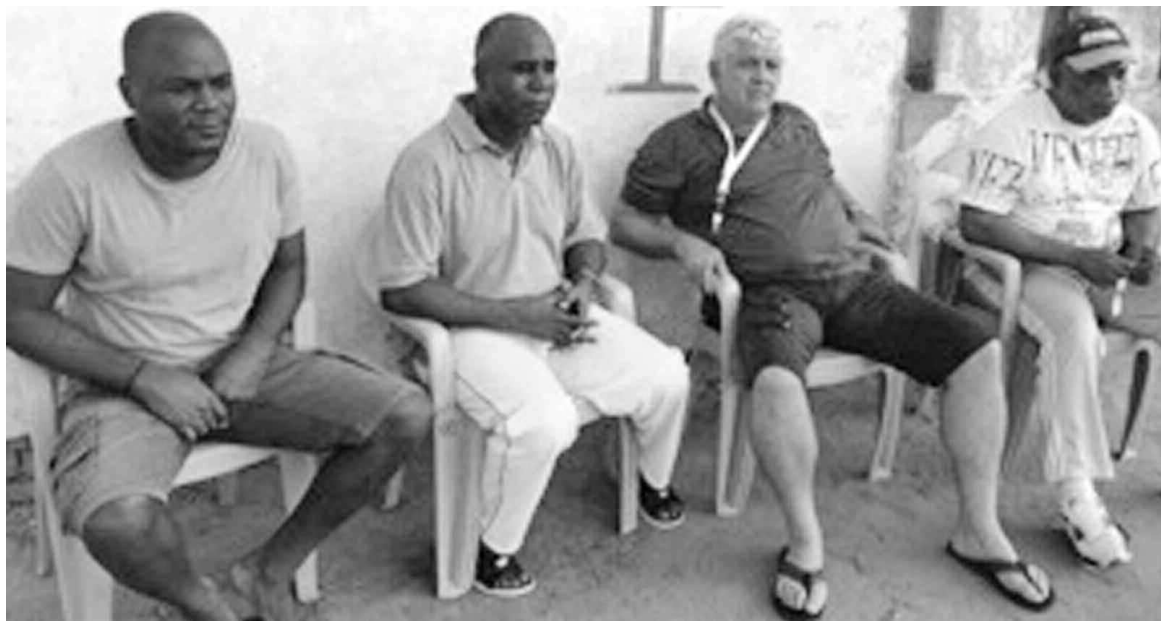
Des ONG dénoncent une détention illégale et prolongée du député

Pour ces organisations, cette situation est contraire à la volonté de décripation de la situation politique telle que recommandée par les concertations nationales.

Une vingtaine d'ONG de défense des droits de l'homme ayant une représentation à Kinshasa a exhorté le chef de l'État, Joseph Kabila, en sa qualité de garant de la nation et magistrat suprême et conformément à son engagement à respecter les décisions des Concertations nationales (CN), d'ordonner la libération immédiate du président de la Démocratie chrétienne (DC) et porte parole de la Majorité présidentielle populaire (MPP), le député Eugène Diomi Ndongala. C'était dans une déclaration faite au cours d'une conférence de presse conjointe tenue le 2 décembre à Kinshasa.

Dans cette action de plaidoyer, ces organisations ont dénoncé une détention illégale et prolongée du député qui serait contraire aux résolutions des CN tenues récemment à Kinshasa. Ces ONG estiment que le député Eugène Diomi Ndongala serait un prisonnier personnel du président de la République car son cas serait devenu une affaire d'État.

Les ONG ont, en effet, regretté que le président de la DC, cité pourtant dans une liste de sept



Chalupa, Diomi et Mokia, à la prison centrale de Makala

personnalités qui auraient dû être immédiatement libérées, coulée dans une résolution des concertations nationales, ne bénéficie pas de cette liberté jugée comme une des exigences des assises nationales tenues dans la capitale congolaise. « Malheureusement, au regard de constat fait sur terrain, les organisations de la société civile de défense et de promotion des droits de l'homme que nous sommes, nous constatons que le chef de l'État, Joseph Kabila, est entrain d'opérer une libération sélective des prisonniers politiques », ont noté ces ONG. Ces organisations ont soutenu leurs allégations par le fait que Eu-

gène Diomi Ndongala, « dont l'état de santé ne fait que se détériorer, est encore détenu illégalement dans la prison centrale de Makala, malgré les recommandations des concertations nationales demandant sa libération ».

Consolidation de la cohésion nationale

Pour ces ONG, leur exercice rappelle la volonté et les promesses faites par les Congolais, en commençant par le Chef de l'État, de travailler pour la cohésion nationale. « C'est pourquoi nous demandons au président Joseph Kabila de prendre la décision annonçant la libération d'Eugène

Diomi Ndongala, comme il l'a fait pour d'autres prisonniers », a-t-elles explicitement appuyé. Ces ONG, qui ont dit saluer les gestes de magnanimité déjà accomplis, ont toutefois estimé que la cohésion nationale ne peut se réaliser que par la libération de tous les prisonniers politiques, sans discrimination partisane ou sélective de sa part. « En effet, la cohésion nationale tant recherchée par le président Joseph Kabila ne se décrète pas, mais elle se manifeste par les actes de décripation politique. La libération de l'honorable Eugène Diomi Ndongala serait, à notre avis, un geste fort de sa part, pour cimenter la na-

tion surtout après la mise en dérouté du M23 par les FARDC au Nord-Kivu », ont expliqué ces ONG. Pour ces ONG, cette libération devrait être élargie aussi à d'autres personnes qui ont été impliquées dans le fameux dossier dit de « l'Imperium ». Il s'agit, selon ces organisations, de Madame Jose Marie Kabungama, de Verdict Mituntwa, journaliste et attaché de presse de la DC ou encore Katumba Stallone.

Ces ONG ont également plaidé pour une implication de la communauté internationale afin de plaider pour la libération sans conditions d'Eugène Diomi Ndongala, qui demeure, selon elles, le principal prisonnier politique actuellement au pays. Alors que la mission onusienne a été appelée à s'impliquer très activement pour le respect de l'Accord cadre d'Addis-Abeba qui prône la réconciliation nationale dans le sens inclusif. « Il sied de souligner que l'application de la résolution demandant sa libération fait de la réconciliation et la cohésion nationale recommandées par l'Accord cadre d'Addis-Abeba, des vœux pieux sans concrétisation », ont dit ces ONG qui pensent que ces Congolais méritent d'être libérés après des mois de détention au secret et emprisonnement illégal.

Lucien Dianzenza

DRÉPANOCYTOSE

Des techniciens de laboratoire en formation au Cefa/Monkole

Ce premier séminaire permettra aux participants venus aussi bien de Kinshasa, Katanga, Bas-Congo et ceux du Congo-Brazzaville de renforcer leurs compétences et la coopération entre différentes structures impliquées dans la prise en charge de la drépanocytose.

Pendant cinq jours, soit du 2 au 6 décembre, le Centre de Formation et d'Appui sanitaire (Cefa), associé au Centre hospitalier Monkole, organise le premier séminaire de formation des techniciens de laboratoire sur la drépanocytose en Afrique centrale, en collaboration avec l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose (OILD). L'objectif est de rendre les professionnels de santé des pays de la sous-région capables de mieux maîtriser l'approche et la prise en charge des patients drépanocytaires ; et surtout de devenir dans leurs pays respectifs, des référents capables d'animer, de proposer et de former d'autres professionnels intéressés par cette maladie.

En présence du bourgmestre adjoint de la commune de Mont Ngafula, Tryphon Wobin, le représentant du ministre provincial de la Santé, Me Simon Mbaya, a encouragé le Cefa et tous les partenaires qui se sont investis pour la tenue de ce séminaire, tout en déplorant le fait que la drépa-



Quelques participants à ce séminaire de formation

nocytose soit une maladie oubliée, alors que dans chaque famille, on peut enregistrer ne fut-ce qu'un cas. « La drépanocytose suscite un élan de cœur pour ceux qui sont sensibilisés et pour les responsables. L'OILD a pensé que les professionnels de santé de l'Afrique centrale devraient être formés sur l'approche de diagnostic correcte et d'identifier la maladie au sein de la population africaine », a déclaré devant la presse, Dr Léon Tshililo du Cefa/Monkole. Il n'a pas manqué de louer les efforts

fournis par le gouvernement congolais, notamment en ratifiant les recommandations de l'OMS sur les stratégies de lutte contre la drépanocytose. Aussi, figure-t-il parmi les premiers pays ayant mis en place un programme de lutte contre la maladie et à avoir autorisé la sortie de classe des élèves drépanocytaires en cas de crise.

Un programme très ambitieux

Dans son message lu à cet effet, la présidente de l'Organisation inter-

nationale de lutte contre la drépanocytose (OILD), Edwige Ebakisse Badassou, a souligné que « le programme de formation des professionnels de santé qui va débuter aujourd'hui pour l'Afrique centrale doit pouvoir aider tous les pays de cette région à mettre en place progressivement des programmes nationaux de dépistage précoce tel que prôné par l'OMS ». Elle a mis un accent particulier sur le dépistage néonatal et le traitement précoce de la drépanocytose qui figurent parmi les recom-

mandations de l'OMS et l'UNESCO, tout en soulignant le pari gagné par son organisation en partenariat avec le Cefa/Monkole. Les statistiques ont montré que 50% des enfants atteints de la drépanocytose décèdent avant l'âge de cinq ans à cause du dépistage tardif ou inexistant dû à l'absence d'une prise en charge adaptée. « Mon rêve est de voir dans les prochaines années ce dépistage s'appliquer dans l'ensemble des pays d'Afrique pour que les enfants atteints de drépanocytose soient mieux traités et qu'ils ne développent plus des complications liées à la pathologie ». C'est en ces termes que Mme Edwige Ebakisse a exprimé son souhait.

Cette formation qui bénéficie du concours de l'OMS, Sebia, Wagonia et la Fondation Congo Assistance, s'inscrit dans le cadre d'un programme de trois ans lancé par l'OILD, en partenariat avec le Cefa, visant la formation des professionnels de santé dans la prise en charge de la drépanocytose dans les pays de l'Afrique centrale. Il s'agit de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, de la RDC, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad et du Rwanda.

Gypsie Oïssa

COUR SUPRÊME DE JUSTICE

L'Acaj déplore la violation de la règle fondamentale

L'ONG, qui a fait ce constat lors de la rentrée judiciaire, a noté la présence des magistrats qui n'auraient pas encore prêté serment.

Dans un communiqué publié le 2 décembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a déploré la violation des règles qui gouvernent l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême de justice (CSJ). L'ONG a regretté que des magistrats nommés par l'ordonnance judiciaire du 1er juin et en attente de la prestation de leur serment devant le président de la République, aient fait également partie de la composition, le 23 novembre, lors de l'audience solennelle de rentrée judiciaire. L'Acaj a explicitement visé les magistrats Yemomima Atiba, Kapamvule Mpanda et Mukendi Musanga.

L'Acaj, qui a profondément déploré la violation de la disposition légale par la CSJ, a rappelé que le serment n'est pas une simple formalité mais un préliminaire indispensable de l'entrée en fonction des magistrats et la condition rigoureuse de la validité des actes et jugements auxquels ils concourent. « Avant de prêter le serment, les magistrats ne peuvent pas siéger valablement », a souligné cette ONG. Pour l'association, « c'est ainsi que dans le dossier PGR Tshimanga contre Talangai et consorts, la CSJ avait jugé que la prestation de serment confère au magistrat la qualité pour



Le bâtiment de la CSJ

exercer les fonctions auxquelles il est appelé, qu'elle ne relève pas de la simple administration et, que les actes juridictionnels accomplis par le magistrat avant ce serment son radicalement nuls ».

Servir de modèle

Fustigeant ces faits, le président de l'Acaj, Mè Georges Kapiamba, a exhorté la CSJ à servir de modèle pour la bonne application de la loi par les cours et tribunaux. « La violation flagrante des prescrits de l'article 13, alinéa 3 de statut des magistrats traduit le mépris des principes d'un État de Droit qui imposent la soumission de tous les gouvernants à l'autorité de la loi », a-t-il déclaré. Cette ONG a, par ailleurs, recommandé aux présidents et conseillers de la CSJ de faire convoquer une plénière et obtenir l'annulation du procès-verbal de l'audience solennelle de la rentrée judiciaire du 23 novembre.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Plus de quatre millions de moustiquaires imprégnées réceptionnées

Après la distribution des jetons par les relais communautaires dans les différents ménages de la ville de Kinshasa, il sera bientôt procédé à la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée dans le cadre de la lutte contre le paludisme ou la malaria.

L'Association pour la Santé Familiale (ASF) en partenariat avec le ministère de la Santé publique, grâce au financement du Fonds mondial mène une campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée.

Cette association vient déjà de réceptionner quatre millions cent mille moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée. Selon le responsable de l'ASF, des projections ont été déjà faites pour savoir combien de ménages vont recevoir les moustiquaires « et maintenant, il ne reste que ces moustiquaires soient acheminées dans les zones de santé qui, à leur tour, les mettrons à la disposition des bénéficiaires », indique-t-il tout en rassurant que même les ménages qui ont perdu les macarons recevront les moustiquaires parce qu'ils ont été déjà enregistrés.

Cette campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le paludisme, cette maladie qui affecte plus les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

Selon les données du programme national de lutte contre le paludisme, en 2001, cette maladie était responsable de 59 % des motifs de consultations externes chez les enfants de moins de cinq ans ; de 48 % des hospitalisations chez les enfants de moins de cinq ans ; de 37 % des décès survenus chez les moins de cinq ans en hospitalisation. Elle a aussi été à la base de 41 % des motifs de consultations externes chez les femmes enceintes ; et 54 % des hospitalisations chez les femmes enceintes.

La prise en charge de cette maladie demeure un véritable fardeau pour les familles démunies. Selon le Programme national de lutte contre le paludisme en 2001, un épisode de paludisme grave revenait à au moins 35 \$US et qu'un enfant congolais faisait, en moyenne, 10 épisodes de fièvre par an. Le coût du traitement de malaria grave varie entre 50 et 150 \$, selon qu'il s'agit d'un hôpital public ou privé. Comme on peut donc le constater « le paludisme constitue donc pour la RDC un facteur d'aggravation de la pauvreté, une cause d'inégalités et un frein au développement », souligne l'EDS

En dépit de la gravité de la maladie, il est possible de la prévenir en utilisant la moustiquaire imprégnée d'insecticide. D'après une étude publiée dans la revue Malaria en mars 2012, la moustiquaire imprégnée d'insecticide a contribué dans une proportion de 99 % à la prévention des décès infantiles attribuables au paludisme en Afrique subsaharienne au cours des dernières années.

Raison pour laquelle, il est conseillé aux parents de faire dormir les enfants sous la moustiquaire imprégnée parce qu'elle s'avère aujourd'hui comme un outil important de prévention de la malaria.

Aline Nzuzi

FORUM MONDIAL DE FEMMES

Kinshasa abrite la deuxième édition

Cette information a été révélée par la Ministre française Déléguée chargée de la Francophonie au Ministère des Affaires étrangères, Yamina Benguigui qui a été reçue par la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Geneviève Inagosi.

Ce deuxième forum de femmes de l'espace francophone se tient à Kinshasa, capitale de la RDC du 03 au 04 mars 2014. Le choix porté sur la RDC, a laissé entendre Yamina Benguigui fait suite à la requête de la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant qui avait souhaité que cette rencontre de femmes francophones se passe en RDC.

Durant ce deuxième forum mondial des femmes de l'espace francophone, les participantes se pencheront notamment sur les droits des femmes comme actrices de développement, « parce que leurs droits ne font que régresser », fait savoir Yamina Benguigui après avoir souligné que les femmes francophones doivent être au centre des débats sur la paix et la sécurité.

La Ministre Benguigui a, en outre, affirmé que la tenue du



La ministre Geneviève Inagosi saluant Yamina Benguigui

deuxième forum des femmes de l'espace francophone à Kinshasa sera une occasion pour toutes les délégations des femmes de l'espace francophone de cinq continents du monde « de reconforter les femmes et les enfants congolais, victimes des atrocités de la guerre dans la partie Est du pays. Ces femmes des pays francophones qui tiennent au respect de l'intégrité territoriale de la RDC sont déterminées à soutenir les efforts des autorités congolaises dans l'amélioration de ses conditions de la femme.

La lutte contre les violences sexuelles, la promotion des

droits des femmes et leur autonomisation, sont des thèmes qui seront aussi à l'ordre du jour au cours cette grande rencontre mondiale de femmes francophones

Le forum mondial de femmes de l'espace francophone est une rencontre initiée par le gouvernement français en collaboration avec l'organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont la première édition a eu lieu le 20 mars 2013 à Paris en France. C'est la ministre Geneviève Inagosi qui avait représenté la RDC à cette rencontre.

Aline Nzuzi

OHADA

Le volume d'affaires encore bas en Afrique centrale

Le niveau n'excède pas les 10% dans la sous-région, contre 90% pour l'Afrique occidentale dont 52% pour la Côte d'Ivoire.

Ces chiffres représentent le volume d'affaire enregistré depuis la mise en place de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 1997. Et pour la première fois, le 22 novembre 2013, Kinshasa a connu sa première audience délocalisée de la CCJA, annoncée d'abord en octobre dernier pour les deux Congo. Pour de nombreux économistes, l'éloignement géographique de l'institution a dissuadé les ressortissants d'autres sous-régions à se pourvoir auprès de cette institution. En effet, le Congo-Brazzaville, par exemple, n'a enregistré que trois pourvois après dix ans d'adhésion, alors que la majorité des pourvois venaient de la sous-région d'Afrique de l'ouest, principalement la Côte d'Ivoire. Aussi la délocalisation des audiences foraines tend désormais à apporter une solution durable à ce problème de distance géographique. Dans la matinée du 22 novembre 2013, la haute instance judiciaire de la CCJA a prononcé huit arrêts lors de l'audience foraine tenue dans la salle des audiences de la Cour suprême de justice à Kinshasa. La caractéristique de la CCJA est de ne pas trancher les affaires. La CCJA se limite à nommer et informer les arbitres, mais elle doit être informée du déroulement de l'arbitrage. Sa sentence arbitrale fait l'objet de recours en rectification ou en interprétation, en révision, en tierce opposition ou en contestation de la validité. Entre la RDC et l'Ohada, il y a eu des réunions bipartites mettant ensemble la CCJA et la Cour suprême de justice, avant l'atelier de renforcement de la sécurité juridique et judiciaire. Dans un proche avenir, il y aura d'autres formations et autres activités visant à renforcer les compétences du système judiciaire congolais dans la résolution des litiges commerciaux. Il est question d'une « collaboration dynamique et productive entre les juridictions nationales et la juridiction communautaire », à un moment propice où les textes instituant la CCJA sont sur le point d'être réformés.

Laurent Essolomwa

BAD

Des sièges du comité d'appel de la politique de diffusion et d'accès à l'information

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance pratique des politiques sur la liberté de l'information aux niveaux national, régional ou international.

Le communiqué signé par Mme Cecilia Akintomide, Vice-présidente et Secrétaire générale du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) précise également que les candidats doivent avoir une solide expérience en matière de gouvernance, de transparence, d'accès à l'information et domaines connexes. Ils doivent aussi avoir une bonne compréhension du fonctionnement des institutions financières multilatérales de développement, un jugement indépendant et une intégrité démontrée.

Dans ce communiqué, il est pris en compte l'obligation de la citoyenneté d'un État membre. Une préférence sera accordée aux candidats ayant une maîtrise courante de l'anglais ou du français et une bonne connaissance de l'autre langue. À cela s'ajoute une expérience qui sera jugée favorablement dans le cadre du processus d'évaluation. La BAD réaffirme son engagement en faveur des principes de bonne gouvernance, en particulier la transparence, la responsabilité, l'accès accru à l'information et la communication active dans ses activités.

En effet, ce communiqué précise que la politique DAI donne au public la possibilité de soumettre une demande de revue de la décision de rejet d'information par la banque à travers un processus d'appel à deux niveaux dont le premier est conduit par le Comité de Diffusion de l'Information (CDI) du Groupe de la Banque, constitué de membres de la direction. Tandis que le second est conduit par un Comité d'appel constitué de trois personnes, dont au moins deux d'entre elles doivent être extérieures au groupe de la Banque. Le Comité d'appel rend compte directement au président du groupe de la banque et fonctionne indépendamment du CDI. Toutefois, son mandat ne s'étend pas aux décisions du groupe de la banque concernant les demandes de déroger aux dispositions de la politique DAI. Les décisions du comité d'appel sont définitives et le recours, le cas échéant, serait de mettre à disposition du demandeur les informations demandées.

Les candidatures doivent être adressées à Mme Cecilia Akintomide, Vice-présidente et Secrétaire Générale de la BAD. Tandis que les candidats retenus seront nommés par le président du groupe de la banque, en consultation avec les conseils d'administration afin de siéger au cas par cas pour une durée de deux ans renouvelable une fois.

Gypsie Oïssa

HANDBALL

La RDC junior dame tombe en finale du Challenge Trophy, les séniors dames en Serbie

Les juniors dames de handball de la RDC ont été battues en finale du Challenge Trophy à Monterey au Mexique par les Bulgares, alors que les Léopards séniors dames de handball ont quitté Kinshasa pour la Serbie en vue de disputer la Coupe du monde de handball.

Les Léopards juniors dame handball de la RDC ont perdu en finale du Challenge Trophy à Monterey au Mexique face aux jeunes handballeuses de la Bulgarie par vingt et un buts à vingt-neuf. Mais bien avant la finale, les Congolaises avaient battu le jeudi 28 novembre les Canadiennes par vingt-neuf buts à vingt, menant déjà à la pause par seize buts à neuf. C'est le lundi 25 novembre que les Léopards juniors dames de

handball disputaient leur première rencontre de ce tournoi organisé chaque année par la Fédération internationale de handball.

La RDC s'était alors imposée devant l'Australie par vingt-trois buts à douze, avant de dominer le mardi 26 novembre la Thaïlande par trente-six buts à vingt-huit. La sélection congolaise féminine de moins de vingt ans de handball s'était sérieusement préparée pour cette compétition inscrite dans le programme de la Fédération internationale de la balle dure. Ainsi, elle s'était préparée d'abord à Kinshasa sous la supervision du coach Felly Bokele, avant de poursuivre sa préparation à Nairobi au Kenya où elle a livré quelques matchs ami-

caux avant de regagner Kinshasa et s'envoler pour le Mexique.

La RDC senior handball en Serbie Notons aussi que la sélection senior dame de handball va prendre part à la Coupe du monde prévu du 7 au 22 décembre à Belgrade en Serbie. La RDC partage le groupe A avec la République Dominicaine, la Corée du Sud, la France, les Pays Bas et le Monténégro. Sous la houlette du sélectionneur Célestin Mpoua, l'équipe a déjà pris son avion pour la Serbie depuis le week-end dernier, en passant par la Turquie. La sélection s'était préparée à Kinshasa avant de faire un stage bloqué d'une semaine à Bizerte en Tunisie.

Le gouvernement Matata a donc mobilisé des moyens financiers au moment opportun pour que la RDC réussisse sa participation à cette joute sportive mondiale et valorise l'image du pays ternie par les défections des sportifs lors des jeux de la Francophonie en août dernier à Nice en France. Rappelons-le, les Léopards séniors dames handball s'étaient qualifiées pour la Coupe du monde en Serbie après avoir terminé vice-championnes d'Afrique aux 18e Championnats d'Afrique des Nations de Handball organisés à Oyo, à plus de 400 km de Brazzaville (Congo). Elles avaient été battues en finale par les Palancas Negras d'Angola (21-23).

Martin Enyimo



Vue d'un match de handball dame

CÉLÉBRATION

Chœur la Grâce présente les trophées African choral music Awards

Les trois distinctions reçues par la chorale de Kinshasa et son directeur artistique de l'African choral music Awards, le 03 août à Lomé, ont été exhibées non sans fierté à la Soirée VIP de Musique Chorale africaine le 29 novembre au Centre Wallonie-Bruxelles. Les Awards du chant choral africain ont été décernés à Chœur la Grâce près d'un mois après ses 78 prestations en France et en Allemagne dédiées au retour de la paix dans l'Est de la RDC. Ils ont fait l'objet d'une présentation spéciale au public suivie de la remise d'un diplôme d'honneur à la Délégation Wallonie-Bruxelles donné à la déléguée Kathryn Brahy. La chorale kinoise a voulu de la sorte marquer sa reconnaissance à cette institution pour son accompagnement. Il a été souligné ici sa « prise en main et son encadrement depuis 2006 » ainsi que son « soutien financier cette année ». Qualifié de « Chœur messenger », La Grâce, s'est réjoui de bénéficier de ce « soutien indéfectible » alors qu'il prend bien au sérieux son rôle d'« ambassadeur de la culture congolaise ».

Le concert qu'il a livré vendredi, en guise de restitution de cette dernière tournée européenne effectuée du 9

mai au 13 juillet dernier, était un moment très appréciable. Une soirée où chacun, public et artiste ont trouvé de la joie à célébrer la fin de la guerre que le chœur s'était employé à en revendiquer il y a peu. Pas un seul des neuf chants interprétés à sa Soirée VIP n'a laissé le public insensible. En effet, du premier, dont Ambroise Kua-Nzambi Toko a fait un éloge tout particulier, jusqu'au dernier, chacun a reçu un accueil chaleureux.

Coup de cœur de la tournée

Ce monde est merveilleux, présenté par le chef de chœur comme le « coup de cœur de la tournée » a donné le ton de la soirée qui a duré quatre-vingt minutes. Son texte tout autant que sa musique n'ont pas manqué de faire effet sur le public qui s'est plu à reprendre certains de ses passages. Son succès au Festival de chant sacré de Strasbourg évoqué par Ambroise Kua-Nzambi où il a été « interprété par tous les participants à la clôture » était bien compréhensible. Aussi, ce n'est pas pour rien que Chœur la Grâce a été primée pour avoir réalisé « la meilleure performance chorale de l'année sur la scène internationale ».



Le chef de chœur Ambroise Kua-Nzambi Toko et des choristes arborant les trois trophées de l'African choral music Awards

La touche personnelle que Chœur la Grâce a apporté à Malaïka selon l'arrangement de B. Rivière a sublimé cette chanson qui fait partie du répertoire populaire congolais mais pas seulement. L'on se souviendra que Myriam Makeba l'a rendu encore plus célèbre alors qu'il passait déjà pour l'un des tubes les plus reconnus de l'Afrique de l'Est. Le charme de Malaïka a tout particulièrement opéré à Saint-Chamond. « Ce chant a suscité la création d'une association » baptisée à

son nom a commenté Ambroise. Et de poursuivre : « Devenue officielle depuis le 16 novembre dernier, elle est destinée à aider les enfants de la RDC. Sa représentante, Brigitte Yeretzian, arrivera à Kinshasa en mars 2014 ». La prestation de la chorale ponctuée par des interventions de personnalités s'est prolongée avec trois compositions étrangères chantées d'affilée. Écouter Musungedi, Anigye Abao et Wallaye, chant wolof, recueilli et arrangé par J. Jouga, équivalait à une tournée continentale. Partie du Cameroun en passant par le Ghana, elle s'est achevée au Sénégal. Le fameux Ngiele Ngiele, chant qui a servi à la célébrité de Chœur la Grâce sur le plan local et pour le compte duquel il a obtenu le trophée du « meilleur clip vidéo » au 2e Awards afri-

cain de musique chorale, a ravi plusieurs. S'en est suivi Le Temps passe vite l'autre chant, avec Ce monde est merveilleux, que l'on doit au Délégué général à la Francophonie Didier Mwewa. Lambanga mene mene, l'avant-dernier chant de la soirée accompagné d'une simulation d'une scène de vie familiale a recueilli de vifs applaudissements. L'adaptation du chant traditionnel Ne Kongo arrangée par Ambroise a égayé la Salle Brel. Le chant de louange et d'espérance Tshianga tshiamua Mulopo, extrait du negrofolk luba, a mis un terme à la soirée de façon presque tout aussi joyeuse que le précédent.

La soirée s'est achevée dans une atmosphère moins animée au travers de la visite de l'exposition aménagée dans l'esprit de la soirée. Photos, coupures de presse, publications et autres supports audio et vidéo pouvaient soit s'acheter, soit se consulter sur place. Une belle vitrine des réalisations de Chœur la Grâce mais aussi un aperçu du fonds de la discothèque et de la librairie de l'Académie africaine de musique chorale qui cohabite avec le chœur de Kinshasa.

Nioni Masela

DIVISION 1/6^e JOURNÉE

DCMP gagne à Kinshasa, Sanga Balende perd à Mbuji-Mayi

Amorcé le vendredi 29 novembre à Kinshasa avec la rencontre entre V.Club et Rojolu, la 6e journée de la 19e édition du championnat national de football s'est poursuivie le dimanche 1er décembre avec cinq autres rencontres.

Dans le groupe B au stade des Martyrs de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a littéralement atomisé l'OC Muungano de Bukavu sur le score de six buts à un. Le défenseur central Beaubo Ungenga a ouvert la marque à la 38e minute de la tête sur un centre de milieu organisateur Mbidi. Et la 45e minute, le Malien Mohamed N'Diaye a inscrit le deuxième but des Immaculés. Tolongo a réduit le score pour Muungano sur penalty à la 62e minute, consécutif à une touche de balle de la main par le latéral droit Maritu dans la surface de réparation. Mais à la 66e minute, un défenseur de Muungano a été expulsé pour avoir contesté une décision de l'arbitre de la partie. Alors qu'il sortait, le jeune prometteur Kanza, entré en cours du jeu en première période à la place de

Kayembe, a marqué de la tête le troisième but des Immaculés de Kinshasa, après avoir repris une balle arrêtée. Les trois autres buts des poulains du coach Médard Lusadusu ont été marqués par N'Diaye (72e et 90+2e) et Kanza (79e) qui ont pratiquement été les hommes du match. Le Malien a signé son premier triplé dans cette compétition nationale alors que Kanza a été auteur pour la première fois d'un doublé.

Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a déchanté face à Shark XI FC de Kinshasa, battu pour la première fois au cours de cette 19e édition de la Division 1 sur le score d'un but à deux. Le club de la capitale a été le premier à ouvrir la marque à la 15e minute de jeu par Kanku sur une passe décisive de Bakulu. Mais Sanga Balende a égalisé à la 26e minute par Mbaka (ancien de Lupopo). Mais Bakulu a donné la victoire à Shark XI FC à la 48e minute. Et au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, Lubumbashi Sport a eu raison de l'US Tshinkunku par trois buts à un. Tshinkunku a pourtant mené au score dès les premières

minutes de jeu. Mais Mpalang a égalisé pour Tshinkunku avant la mi-temps. Et Idriss Ilunga a inscrit l'un de deux autres buts des Kamikazes de Lubumbashi Sport en seconde période. L'on rappelle que dans ce groupe B, V.Club avait battu Rojolu par deux buts à un avec les buts de Mubele Ndombe et Guy Lusadisu pour les Dauphins Noirs de Kinshasa, contre celui de Ghislain Mvete Luyeye pour Rojolu.

Dans le groupe A, Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi est allé dompter CS Makiso au stade Lumumba de Kisangani en Province Orientale par un but à zéro. L'unique but de la partie a été l'oeuvre de Mugalu à la 31e minute de jeu. Notons aussi qu'Elima de Matadi a été tenu en échec par FC MK de Kinshasa par zéro but partout. La Ligue nationale de football (Linafoot) a renvoyé le match entre Don Bosco et Nika de Kisangani au 12 décembre 2013 à Lubumbashi et le match Mazembe contre Nika est programmé pour le 15 décembre 2013.

Au classement dans le groupe B, V.Club est premier avec 18 points, suivi de Sanga Balende (13 points), DCMP (12 points). Lubumbashi Sport et Shark XI FC comptent 10 points chacun ; Tshinkunku et Muungano ont 2 points et Rojolu est dernier avec 1 point. Dans le groupe A, Mazembe est toujours premier 12 points avec quatre matchs livrés. Lupopo est deuxième avec également 12 points, mais pour cinq matchs livrés. Nika vient en troisième position avec 9 points, suivi du FC MK (8 points), Don Bosco (6 points), TC Elima (4 points), CS Makiso (1 point) et enfin AS Dauphin Noir (1 point).

Martin Enyimo



Mohamed N'Diaye du DCMP auteur d'un triplé contre Muungano

FESTIVAL "BUZZ'ART TUFURAHU"

La première édition aura lieu du 10 au 15 décembre à Goma

L'événement est organisé par Mutaani Label, une maison de production basée à Goma.



« Buzz'Art Tufurahi » se veut un outil de pacification

Plusieurs activités sont prévues lors de ce festival : Colloques, concerts, Workshop musique et spectacle de danse. Le festival sera lancé par un concert de Tshala Muana qui va se dérouler à l'hôtel Ihusi le 10 décembre. « Buzz'Art Tufurahi », indiquent les organisateurs, a l'ambition de devenir à la fois une plate-forme d'échanges entre les professionnels de la musique de la danse contemporaine et urbaine, des artistes plasticiens, des opérateurs culturels et des jeunes épris de culture ; une opportunité de renforcer les capacités de ces derniers et relever le niveau de la création artistique locale et la technicité des jeunes talents.

À cet effet, apprend-on, des artistes et des groupes reconnus de Goma et des pays de la région de Grands Lacs participeront pendant une semaine à des ateliers pour acquérir de nouvelles formes d'usage de l'art pour le changement social. En outre, trois professionnels de la musique, de la danse contemporaine et urbaine seront invités pour diriger les ateliers avec l'assistance des spécialistes locaux. Par ailleurs, une rue de la ville de Goma servira, pendant trois jours, de lieu pour le déroulement des expositions des œuvres d'art comme peintures, bandes dessinées, ateliers de danse, leçons des percussions et spectacles de groupes. Au terme des ateliers, font savoir les organisateurs, il sera présenté au public trois spectacles des stagiaires dirigés par les invités d'honneur du Buzz'Art Tufurahi. Une série de spectacles réservés aux invités sera présentée chaque soir pendant le festival.

Le « Buzz'Art Tufurahi », souligne Mutaani Label, se veut « un outil de pacification, de rapprochement des communautés de la province du Nord Kivu en particulier et de la région des Grands Lacs en général. Il est aussi une plate-forme d'échanges culturels entre les professionnels de la danse contemporaine et urbaine et de la musique. » Le Festival se tiendra une fois tous les deux ans.

Patrick Kianimi

POLICE

Revalorisation des symboles de la République à Pointe-Noire

La direction départementale de la police de Pointe-Noire et du Kouilou a initié, depuis quelques jours, à son siège de la ville océane, la cérémonie de levée du drapeau de la République à chaque début de semaine.

Ainsi, pour cette direction, les symboles de la République, comme le drapeau du pays, l'hymne national, la devise du pays, le sceau et autres armoiries, sont des signaux forts qui caractérisent la vie des institutions d'un État. En effet, manifestant l'intérêt de cette initiative pour la police, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, a expliqué que l'objectif de cette initiative était de transformer les comportements des policiers dans les deux départements. « Les couleurs nationales doivent être levées chaque lundi matin au siège départemental de la police. Cette cérémonie doit être suivie du récital de l'hymne national, la Congolaise », a-t-il déclaré. Le déroulement de la cérémonie est rendu possible grâce à une



Cérémonie de levée du drapeau national à la direction départementale de la police de Pointe-Noire et du Kouilou

section autonome de la direction départementale de la police près du service départemental de la sécurité publique. « Le drapeau congolais représente l'image de la patrie, de la nation congolaise ; tout policier est appelé à servir la nation sous le drapeau, symbole de l'identité nationale conformément à la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police nationale », a-t-il poursuivi.

Dans ce même cadre, le directeur de la police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou a lancé un appel aux policiers de ces départements au respect de certaines valeurs républicaines comme la chose publique, l'intégrité morale, le civisme, le patriotisme, la défense de l'intérêt général, et la recherche de l'excellence dans l'exécution des différentes missions de police.

Séverin Ibara

VIE DES PARTIS

Le Conseil fédéral du PCT adopte son programme d'activités 2014

La 1^{re} session ordinaire du Conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, qui s'est tenue le 1^{er} décembre, a adopté les documents de travail 2014 après avoir fait le bilan des activités menées en 2012 et 2013.

La 1^{re} session ordinaire du Conseil fédéral du PCT a réuni les conseillers départementaux des six arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchiamba Nzassi. Dirigé par Victor Foudi, son secrétaire fédéral, le Conseil fédéral de Pointe-Noire a fait le bilan des activités tenues en 2012 et 2013 à travers le rapport d'activités annuel 2012 et la fiche synthèse des activités menées de janvier à novembre 2013. Leur adoption par les conseillers fédéraux a été assortie des suggestions et recommandations faites au secrétariat fédéral. Le plenum s'est également prononcé sur les actions à mener au cours de l'année 2014 par le biais du programme d'activités 2014 et le projet de budget 2014 du Conseil fédéral. Ces documents ont été adoptés à titre indicatif, avec mission confiée au secrétariat fédéral de faire travailler les commissions de travail en vue de re-

tenir les tâches prioritaires. Le document sera signé par le président du Conseil fédéral et de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation. Satisfait de l'aboutissement heureux de ces assises, Victor Foudi a invité les membres du PCT en général et du Conseil fédéral en particulier, à se mobiliser davantage pour l'accomplissement des tâches présentes et futures afin que la fédération de Pointe-Noire continue de porter haut le flambeau du PCT dans le département. « Par la qualité des débats, j'ose espérer qu'à présent chacun réaffirmera davantage son soutien à la politique globale du parti et à son idéologie pour stimuler vigoureusement en nos militants l'espoir et la confiance dans l'avenir radieux que vous promet 2014. Gardons par ailleurs à l'esprit que le grand succès que notre parti enregistrera sera d'aider le gouvernement et son chef le président Denis Sassou N'Guesso, à transformer notre pays en un État industriel et moderne tel que formulé dans le Chemin d'avenir », a-t-il déclaré.

Hervé Brice Mampouya

POUR SON IMPLICATION AU RAPPROCHEMENT DES FILLES ET FILS DE LA RDC

Les Grands Chefs coutumiers membres du RENADECO rendent un vibrant hommage au Président Sassou-N'Guesso



*Les Chefs coutumiers membres du RENADECO

Les filles et fils de la République démocratique du Congo viennent de traverser une période de forte turbulence. À la querelle de légitimité des institutions s'est ajoutée la guerre qui a sévi à l'Est du pays, particulièrement dans la province du Nord-Kivu. À l'occasion des concertations nationales organisées à Kinshasa du 07 septembre au 05 octobre 2013 à l'initiative du Président de la République Joseph Kabila, des voix avaient été préalablement entendues de toute part pour solliciter la médiation du président Denis Sassou N'Guesso, chef d'État de la République du Congo.

Au regard de son statut de sage de par le rôle salvateur qu'il ne cesse de jouer dans la résolution des conflits qui se posent en Afrique et, plus particulièrement dans la sous-région de l'Afrique centrale, beaucoup de Congolais ont estimé que le président Sassou était l'homme de la situation. C'est-à-dire le sage à

même d'amener tous les protagonistes à mettre de l'eau dans leur vin pour une cohésion qui amènerait les Congolais à transcender leurs différends et désaccords pour le bien-être de la RDC et des populations congolaises.

Dans la grande discrétion qui le caractérise mais avec une efficacité et une perspicacité hors pair, le Président Denis Sassou N'Guesso a conduit les filles et fils de la RDC autour de la table. Le résultat est aujourd'hui salué dans tous les coins du monde. Ceci n'a pas échappé aux Grands Chefs Coutumiers, Membres du RENADECO, une association de la société civile de la RD-Congo. Aussi ont-ils, au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Kinshasa le 27 octobre 2013 sous la conduite du très bouillant secrétaire général, Prince Kibwa Ngwambo François en l'absence de son président, le Grand Chef coutumier Ongela Sambwa Joseph empêché, tenu à rendre un hommage mérité à ce digne fils de l'Afrique dont le nom figurera désormais parmi les Grands qui ont marqué l'histoire de notre continent.

Les Grands Chefs coutumiers Membres du RENADECO expriment leur gratitude et leur reconnaissance à son Excellence, le Président Denis Sassou N'Guesso, pour sa diplomatie combien porteuse et son grand sens de sacrifices pour le bien des autres. Pour symboliser leur reconnaissance, les Grands Chefs coutumiers Membres du RENADECO ne se sont pas arrêtés aux simples discours et déclaration, mais ils offrent un tableau sacré en guise de bénédictions qu'ils traduisent à son Excellence, le Président Denis Sassou N'Guesso, pour l'incarnation de son Pouvoir et le vœu de longévité sur la terre d'Afrique.

Signalons qu'au cours de cette Assemblée, une délégation a été constituée et a traversé aussitôt après le Pool Malebo pour Brazzaville afin de remettre le précieux cadeau au sage africain qu'est le Président Denis Sassou N'Guesso.

PRÉLÈVEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Un faux agent arrêté à fond Tié-tié

Se faisant passé pour un agent de la mairie de l'arrondissement 3 Tié-tié de Pointe-Noire, un citoyen qui prélevait régulièrement des taxes au marché de la gare dudit arrondissement, a été appréhendé.

Prétextant que ces fonds devaient servir à l'assainissement de ce marché, ce citoyen véreux demandait une somme de 200 Francs par vendeur, pour un marché de plus de cent vendeurs (à l'étalage et à même le sol). Le travail de nettoyage n'étant pas toujours fait, les vendeurs ont commencé à indexer la mairie, l'accusant « de bouffer leur argent pour rien ». Suite à ces accusations, la mairie de Tié-tié a saisi la force publique qui ouvert une enquête. « Nous avons donné des instructions à notre force publique pour que cette personne soit appréhendée et entendue, et que l'on mette fin à cette situation », a expliqué André Guy Edmond Loemba, maire de Tié-tié. Les démarches de la force publique

ont abouti à l'arrestation du faux agent, un citoyen habitant Tié-tié et père de famille. Après avoir été entendu, le citoyen a été verbalisé puis relaxé. « Nous prendrons des mesures fortes en cas de récidive », a indiqué le maire.

Selon ses explications, le marché de la gare de Tié-tié, n'étant pas un marché régulier, la mairie ne prélève pas de taxes. Dans les marchés réguliers par l'Etat, tel que le marché de la liberté, la mairie prélève une taxe régulière, des modiques sommes de 100 et 150 Francs Cfa, pour le mettre en état de propriété. Ce qui explique cette précision du maire : « Tous ceux qui prélèvent des taxes fantaisistes au marché de la gare sont passibles de sanctions de toutes sortes. Si les vendeurs dudit marché constatent encore la présence des individus qui viennent prélever des taxes au nom de la mairie, qu'ils se rapprochent de nous pour les dénoncer, nos portes sont grande-

ment ouvertes. »

Par ailleurs, André Guy Edmond Loemba a évoqué le problème de l'insalubrité constaté au niveau de Fonds Tié-tié, là où se situent le marché de la Liberté et celui de la gare. Un fait qui prend de l'ampleur avec le retour des pluies. Aussi, le maire a-t-il expliqué : « Il y a des situations d'ordures qui nécessitent que des engins soient mis à contribution. Vous savez que notre municipalité ne dispose pas de grands moyens pour faire face, avec beaucoup d'efficacité à cette situation d'ordures dans la ville. Quand ces véhicules tombent en panne, on constate évidemment un amoncellement d'ordures ménagères autour du marché de la liberté et autour du rond point de fonds Tié-tié ».

Le fait est aggravé, selon le maire, par l'incivisme des populations qui vivent autour du marché de la liberté et de la gare. Celles-ci déversent leurs ordures dans les mar-

chés au lieu d'aller les jeter dans les bacs à ordures. « Nous nous sommes faits forts de déposer dans chaque quartier de notre arrondissement, au moins un bac à ordures sinon deux ou trois bacs. Mais les gens ont du mal à aller vers les endroits où ils sont disposés pour y jeter leurs ordures. Ceux qui le font vont même les jeter par terre à côté des bacs. S'il n'y a que deux véhicules pour les enlever (les bacs), on passe plus de temps à ramasser d'abord les ordures qui traînent. Au lieu qu'un véhicule enlève trois, quatre ou cinq bacs par jour, il n'enlèvera qu'un seul ou que deux. Mais je puis vous assurer que nous avons la volonté de travailler. Nous faisons des pieds et des mains pour rendre notre environnement tant soit peu propre. Vous pouvez vous en convaincre avec l'image que nous donnons actuellement à notre arrondissement », a souli-

gné André Guy Edmond Loemba. Le maire a appelé les populations de Tié-tié au civisme et au patriotisme, les exhortant à assainir leur environnement immédiat pour éviter les maladies, sachant que Pointe-Noire est depuis un certain temps en proie à des épidémies. « Il y a des citoyens qui jettent des ordures devant chez eux disant que la mairie viendra les enlever. Mais ils oublient que les maires n'habitent pas dans leurs parcelles et qu'ils s'exposent eux mêmes aux maladies. Il faut qu'on prenne conscience de ce que c'est nous même qui devons préserver notre environnement immédiat par des bonnes habitudes que nous pouvons avoir chaque jour. J'appelle toute la population de Tié-tié à prendre conscience de cet état de chose et à vivre autrement qu'avec la saleté », a conseillé Guy Edmond Loemba.

Lucie Prisca Condhet

ONG

Arips présente ses actions menées dans la lutte contre le sida

Pour célébrer ses 17 ans d'existence, l'Agence régionale d'information et de prévention du Sida (Arips) a organisé le 30 novembre à son siège à Tié Tié dans le 3e arrondissement de Pointe-Noire, une journée Portes ouvertes

À travers cette activité qui a eu lieu à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'Arips a voulu montrer, par le biais de l'exposition de ses différents programmes, l'œuvre menée dans la lutte contre le sida, notamment la vente de gadgets et de photos souvenir. Une campagne d'adhésion a également été organisée à l'occasion.

Pour Régine Goma, responsable de l'Arips : « La lutte contre le sida exige un comportement responsable. C'est pourquoi nous devons nous protéger, changer nos comportements, mener une

égalité aux personnes vivant avec le VIH et devons nous faire dépister du VIH. » Et de poursuivre : « Faire davantage pour freiner la propagation du virus et faire disparaître de notre vie la menace du sida sont notre credo. » L'Arips est également engagée dans le programme de lutte contre l'oisiveté et d'éducation parentale avec l'encadrement des femmes, la formation des animateurs sociaux et des jeunes filles en coiffure, couture et en décoration, sans oublier le programme d'encadrement de la petite enfance et le programme de promotion sociale. Ce dernier inclut la promotion des préservatifs et gadgets avec message.

L'ONG à caractère social et d'action humanitaire organise par ailleurs des causeries éducatives, des séances de responsabilisation des parents et des ateliers d'éveil des parents dans les



L'exposition organisée par l'Arips à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida

vie sociale responsable, utiliser les objets stérilisés ou à usage unique. La lutte contre le sida exige aussi que nous engagions des dialogues constructifs pour une éducation saine. Aussi, nous devons exprimer notre soli-

quartiers. Créée en novembre 1996 à Pointe-Noire, l'Arips a pour but la sauvegarde de la santé communautaire, dans le cadre de la lutte contre le sida et du bien-être de la population.

Hervé Brice Mampouya

VOLLEY-BALL

Le tournoi des vétérans dédié à Jean-Valère Mady-Goma

L'équipe des vétérans de Brazzaville s'est adjugée son deuxième trophée consécutif du tournoi des vétérans le 1er décembre au stade Enrico Mattei de Pointe-Noire, en battant les vétérans Ebéba de la ville capitale, deux sets à un.



Kinda-Odzoho posant avec le vétéran de l'année 2013 "adiac"

Le tournoi initié par la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo) depuis 2007 vise à regrouper les anciens acteurs autour des jeunes volleyeurs afin de les encourager à produire plus d'efforts pour l'épanouissement de la discipline. La fédération a choisi de dédier cette année ce tournoi à Jean-Valère Mady-Goma, médaillé de bronze aux Iers jeux d'Afrique centrale de Libreville au Gabon en 1976, pour son attachement, son dévouement et sa sensibilité à promouvoir le volley-ball congolais. Ce tournoi a pris une connotation internationale depuis la 5e édition 2012 à Owando, avec la participation des vétérans de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon et du Congo. Au total, sept équipes, dont deux de Brazzaville, Kinda-Odzoho et Ebéba, AS Cheminot de Pointe-Noire, Dolisie 1 et 2, RTNC Manguénda et Volley-ball club espoir de Kinshasa (VCEK) de la RDC, ainsi que les vieilles gloires du Gabon, y ont pris part. Les volleyeurs ont joué devant l'administrateur-maire de Mvou-Mvou, le colonel Prospère Bouity, les directeurs départementaux des sports du Kouilou et de Pointe-Noire, et le président de volley-ball de la zone IV, Frédéric Ndonga. À l'issue des confrontations qui se sont déroulées du 30 novembre au 1er décembre, Kinda-Odzoho, champion de la

précédente édition, a réitéré son exploit en s'imposant face à Ebéba, 2 sets à 1. La troisième place du tournoi a été occupée par VCEK deuxième au tournoi d'Owando ; 4e, AS Cheminot ; 5e, RTNC Manguénda ; 6e, Dolisie 1 ; et 7e, Dolisie 2. Une bonne atmosphère a régné pendant ces deux jours. Le vétéran de l'année, Jean-Valère Mady-Goma, a remercié la fédération pour cet honneur et ses homologues de la RDC, du Gabon et du Congo qui ont participé à ce tournoi. « J'ai émis le vœu de voir l'équipe nationale participer avec brio en 2015 aux prochaines rencontres sportives. Je prends également l'engagement de soutenir la fédération pour les efforts à consentir pour que l'équipe nationale aille de l'avant. Je remets officiellement un chèque pour soutenir Rêche Déo Mizingou, joueur de l'équipe nationale junior, pour qu'il ne lui manque ni maillot, ni survêtement ni chaussures », s'est-il engagé.

Pascal Akouala Goelot, vétéran de l'année 2014

Satisfait du déroulement de la compétition, le président de la Fécovo, le colonel Jean-Claude Mopita, a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce challenge servant de charnière entre les deux sai-

sons sportives. « Après deux jours de confrontation, les vétérans les plus perspicaces l'ont emporté mais personne n'a démerité. Une chose est certaine c'est que chacun de nous a apporté une pierre à la réussite et l'éclat de cette fête de toutes les vieilles gloires du volley-ball de la RDC, du Gabon et du Congo », a-t-il indiqué. Il a remercié le vétéran de l'année 2013 pour avoir choisi la ville de Pointe-Noire pour abriter cette 6e édition. « Ce tournoi vient de clôturer la saison sportive 2012-2013 et sert de charnière à la nouvelle saison 2013-2014 que nous déclarons ouverte ce jour », a-t-il poursuivi. Cette nouvelle saison sera précédée de la tenue des assemblées générales électorales des ligues départementales pour le renouvellement des instances dirigeantes. Jean-Claude Mopita a également désigné le vétéran de l'année 2014. Il s'agit de Pascal Akouala Goelot, ancien capitaine de Diabes noirs et des Diabes rouges dans les années 1970. Notons par ailleurs que toutes les équipes participantes ont reçu des diplômes de participation hormis les trophées pour les équipes gagnantes. Le plus grand trophée a été remis au vétéran de l'année par le président de la fédération.

Charlem Léa Legnoki

EXPOSITION DU KIEBÉ-KIEBÉ AU BRÉSIL

Plus de cinq mille visiteurs enregistrés au Mafro

Trois mois après son ouverture, le 09 septembre, la première exposition internationale sur le Kiebé-Kiebé, une danse initiatique pratiquée dans les départements de la Cuvette, Cuvette-ouest et les Plateaux a officiellement fermé ses portes le 29 novembre au Musée afro brésilien de Salvador de Bahlonia (Mafro), au Brésil.

Co-organisée par le Congo et le Brésil par le biais du Musée Galerie du Bassin du Congo et le Musée afro brésilien (Mafro), l'exposition a reçu, selon la coordonnatrice de cet événement culturel du musée Mafro, le Professeur Grça Teixeira, plusieurs visiteurs, soit plus de cinq mille.

« Des centaines de visiteurs n'ont pas pris la peine de signer le grand registre ouvert à cet effet par manque de temps, par simple refus de s'aligner ou habilités par l'impatience », a-t-elle précisé.

Présidant la cérémonie de clôture

de cette exposition, le conseiller, chef du département de la culture et des arts du président de la République, Lydie Pongault, a remercié les Brésiliens de Bahia d'avoir respecté et honoré le Kiebé-Kiebé qui, pour la première fois, s'est déporté hors des frontières congolaises du

fait de son caractère mystique. « C'est une danse initiatique sacrée et pratiquée essentiellement par les hommes qu'on ne voit pas. Les femmes les accompagnent simplement sans en avoir le droit d'en parler », a-t-elle expliqué, soulignant que son entrée dans le monde sacré

du Kiebé-Kiebé a constitué un problème à résoudre, véritable témoignage du caractère sacré de la danse.

Retraçant par ailleurs les circonstances de cette aventure de Bahia, Lydie Pongault a rappelé que cette exposition a été rendue possible grâce à l'implication personnelle du chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, d'où l'invite faite aux Brésiliens de visiter le Congo, ce pays ayant servi de port d'embarcation des milliers d'Africains vers les Amériques.

Toutefois, elle a annoncé que les prochaines destinations de l'exposition Kiebé-Kiebé sont prévues pour la Havane à Cuba en 2014 puis New York et Washington aux États-Unis en 2015.

En marge de la clôture de l'exposition à Bahia, le conseiller du chef de l'État a rencontré des associations de Noirs qui ont souhaité prendre activement part au colloque en pro-

jet sur la baie de Loango dans le département du Kouilou.

Ce lieu historique en perdition suscite, depuis quelque temps, l'attention du gouvernement congolais qui envisage, avec l'appui de certains partenaires, sa reconstruction et sa mise en valeur pour attirer des touristes du monde entier.

La clôture de l'exposition internationale a été agrémentée par la musique de « Afoxé Filhos do Congo », un groupe se réclamant enfants du Congo au Brésil. Un film documentaire retraçant l'historique de l'arrivée du Kiebé-Kiebé a été projeté à cette occasion.

Le directeur de la Casa de Angola, Camilo Afonso, dont la structure a été également visitée par Lydie Pongault, a souhaité voir des œuvres d'écrivains francophones traduits en portugais, une manière d'appuyer la vulgarisation de la culture africaine dans l'État de Bahia.

Guy-Gervais Kitina



THÉÂTRE

« Le mal de terre » de Henri Djombo, présenté au public

La cérémonie de présentation officielle s'est déroulée la semaine dernière à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères lors de la 6e édition des grands prix Afrique du théâtre francophone.

Écrit par Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière, de l'Environnement et du Développement durable, par ailleurs romancier et dramaturge, *Le mal de terre* parle d'une question d'actualité, concernant les pays du Bassin du Congo et les accaparements anarchiques du domaine de l'État et de la déforestation. Cette pièce est une sensibilisation de la population au respect de la terre et de la forêt. Elle retrace l'escroquerie d'un soi-disant héritier qui vend les domaines de l'État à plusieurs personnes. Saisi et traduit en justice, ce soi-disant héritier est condamné à vingt ans de prison ferme avec une très forte amende. « Aujourd'hui on voit des images terribles à la télévision, des maisons qui tombent, occasionnant parfois la perte de vies humaines car des gens occupent anarchiquement les terrains », a indiqué Guy Stan Matingou, directeur artistique de la compagnie Ralbol théâtre. Henri Djombo est auteur de nombreuses pièces de théâtre, dont : *Sur la braise* ; *Le mort vivant* ; *Lumières des temps perdus* ; *La traversée* ; *La République du Congo, Cinquante ans de vie politique 1960-2010* ; « *Le cri de la forêt* » ; et *Palabre électorale au Kinango*. *Sur la braise* relate l'histoire d'un cadre bonikois nommé Joseph Niamo, victime du cannibalisme bureaucratique alors qu'il fait ses premiers pas dans l'administration de son pays. Débarqué de son poste de chef d'entreprise, il s'enfonce dans un univers tissé de passions et de violences gratuites. *Le cri de la forêt* paru aux Éditions Hemar en 2012, développe la thématique de la déforestation et propose une pédagogie raisonnée en vue du bon usage et de la protection des forêts. Ici l'histoire se passe dans un village appelé Mbala, où le chef Kamona exerce une autorité sans borne, et abat anarchiquement les arbres dont il tire profit. Malgré l'interdiction et les ordonnances des pouvoirs publics, l'abattage des arbres se poursuit à Mbala entraînant des érosions, la sécheresse, la mort des bétails, la destruction des populations et la famine. Dans *Palabre électorale au Kinango*, l'auteur a écrit au plus près du vécu, avec humour et dérision. Cette comédie, parue aux Éditions Hemar, fustige les travers de la démocratie à l'africaine et met l'action sur les élections législatives. Les partis politiques se mobilisent à coup de slogans et de promesses.

Lauréat 2013 des grands prix Afrique du théâtre francophone, primé meilleur auteur grand prix Afrique de la promotion artistique et culturelle, Henri Djombo est l'un des initiateurs de l'action visant à préserver les forêts du Bassin du Congo.

Rosalie Bindika

COUPE DE LA CAF 2014

Cara élabore sa stratégie de préparation

Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara), qui a tenu son assemblée générale le 1er décembre à Brazzaville, procédera au recrutement des joueurs, d'un directeur technique et d'un entraîneur principal, avant de se doter de tout le matériel sportif nécessaire pour bien se préparer avant d'entrer en compétition.

Les responsables de Cara sont conscients des défis qui les attendent en Coupe de la Confédération africaine pour la saison qui commence sous peu. Après le sacre continental de 1974, l'équipe a résolu de prendre des mesures préparatoires pour réaliser de bons résultats, pour la saison 2013-2014, en compétition africaine. Ainsi, le club prévoit donc de renforcer son staff en engageant un directeur technique et un entraîneur principal. Puisque Cara a terminé le championnat national d'élite à la 4^e place du classement, avec l'entraîneur adjoint Cédric Nanitélamio, le titulaire ayant fait ses valises bien avant.

Dans l'objectif de redynamiser l'équipe, l'entraîneur adjoint, en fonction des leçons tirées de la saison écoulée, a mis à la disposition des responsables du club une fiche technique faisant notamment état des joueurs à retenir, ceux à recruter par prêt ou par contrat. Le document mentionne par ailleurs les joueurs qui peuvent être libérés si possible. « Il ne sera pas question à mon avis de revoir l'ensemble de l'effectif. Mais nous devons recruter quelques joueurs pour renforcer les compartiments spécifiques tout en conservant la majeure partie de l'ossature qui a travaillé pour obtenir la qualification en coupe de la CAF », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, l'un des sympathisants de Cara, Emmanuel Mayanda, a proposé au conseil d'administration de mettre en place un comité de recru-

tement. Cette structure, selon lui, devrait notamment avoir l'œil sur les talents qui vont s'exprimer lors de la Coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) dont le coup d'envoi sera donné le 9 décembre à Libreville au Gabon. La proposition a été prise en compte par le conseil d'administration du club. Seulement, les délais sont courts. Puisque dans quatorze jours les équipes devront faire parvenir à la CAF, les listes des joueurs retenus pour la compétition. Le prési-

avoir réalisé un tel succès en Coupe d'Afrique des champions ou Ligue africaine des champions dans sa nouvelle version. En 1975, l'équipe s'est arrêtée en quarts-de-finale. Les Rouge-et-Noir étaient sortis de la compétition en huitièmes-de-finale, en 1976, 1983 et 1985. C'est en Coupe des vainqueurs de coupe que le club a été moins performant puisqu'en 1982, le représentant congolais s'est arrêté au premier tour. Même résultat en 1993. Récemment en 2009, Cara était éliminé au



Le président de Cara entouré des membres de conseil d'administration

dent des Rouge-et-Noir, Blaise Elenga, a également annoncé que l'équipe sera en possession d'équipements sportifs dans quelques jours. Le matériel est essentiel pour une bonne préparation technique et physique des joueurs. La campagne de préparation, a-t-il poursuivi, sera ponctuée par une série de rencontres pour une mise au vert avant d'entrer de pied ferme dans la compétition.

Parcours de Cara en compétitions africaines

En 1970, Cara avait terminé sa course en huitièmes-de-finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions. En 1973, l'équipe a réalisé le même résultat. C'est finalement une année plus tard que Cara a empoché son seul titre continental pour l'heure. L'unique club congolais à

premier tour lors de la Ligue africaine des champions par Primeiro d'Angola. Pour cette saison, l'objectif de Cara est de renverser la vapeur en renouant avec la compétition africaine en vue de s'inscrire dans la durée au sein de l'élite continentale de football. Un objectif qui nécessite beaucoup d'abnégation et de sacrifices tant de la part des dirigeants que de la part des joueurs. « Cara est un grand nom », soulignaient la plupart des intervenants lors de l'assemblée générale ordinaire du club tenue le 1er décembre à Brazzaville. Les joueurs et les responsables de l'équipe devraient en être conscients puisqu'un « grand nom » en football doit aller le plus loin possible dans les compétitions auxquelles il se présente.

Rominique Nerplat Makaya